

DISCOURS
1
PATHETIQUE

AU SUJET DES CALAMITES PRESENTES
ARRIVEES EN PORTUGAL.

Adressé à mes Compatriotes & en particulier
A SA MAJESTE' TRES-FIDE'LE

JOSEPH I.
ROI DE PORTUGAL.

Par le Chevalier d'OLIVEYRA.

Lé prix est de 3. batz & demi, soit 7. fols.



Suivant la copie de LONDRES,

MDCC. LVII



SIRE,



A Terre d'un bout jusqu'à l'autre paroît entièrement ébranlée : (a) que tous ses habitans redoutent (b) donc le Seigneur ! A la vûë de ce que plusieurs Nations viennent de souffrir, & des calamités qui ont fondu sur divers Roïaumes, qu'ils fassent attention aux Jugemens de Dieu, & qu'ils reconnoissent que c'est lui qui a fait entendre sa voix, (c) que c'est lui-même qui les a transis de peur & plongés dans le deuil, en les accablant de misères (d) & de maux, & en effaçant tant de Créatures de dessus la Terre des Vivans. Il est vrai que l'Eternel est pitoïable, miséricordieux, tardif à colere, & abondant en gratuité ; (e) mais il est en même tems le Dieu Fort, le Dieu des Vengeances (f) Offensé, & même irrité

A 2

par

(a) Pl. 46. v. 6. (b) Pl. 33. v. 8. (c) Pl. 46. v. 6.

(d) Pl. 47. v. 8. (e) Pl. 145. v. 8. & 102. v. 8.

(f) Pl. 94. v. 1.

par l'iniquité & par la perversité des hommes , il a déployé plus d'une fois sur eux les effets de son juste courroux. Mais où est l'homme vivant qui saisi d'étonnement , de confusion & de crainte, ne soit maintenant convaincu que notre Dieu est courroucé, & qu'il est descendu pour ainsi dire, sur la Terre, pour la juger & pour la punir depuis le Soleil Levant jusqu'au Soleil Couchant (a) ? Nous croïons, & c'est une chose très-certaine, qu'il a tellement fondé la Terre sur ses bases, (b) qu'elle ne sera jamais totalement renversée. Nous savons avec la même certitude qu'il a mis des bornes aux Eaux (c) qu'elles ne sauroient forcer, & qu'elles ne retourneront plus à couvrir la Terre. Mais ces vérités aussi importantes que solides ne peuvent, ni ne doivent tranquiliser que les hommes droits de cœur, que ceux qui sont justes devant Dieu, que les Fidèles & les Saints, qui sans doute se trouvent encore parmi nous, quoiqu'il ne nous soit pas possible de les bien connoître. C'est en leur considération, & pour l'amour d'eux que le Dieu de vérité conservera le Monde dans son entier jusqu'à la fin des Siècles, jusqu'au jour terrible d'un Jugement Universel, d'une destruction totale & inévitable. Dieu qui est l'équité & la véracité même, tiendra fermement & à jamais la

(a) Ps. 50. v. 1. (b) Ps. 104. v. 4. (c) Ps. 104. v. 9.

la parole qu'il a donnée , & les promesses qu'il a faites à ses Elus , aux Fidèles qui sont dispersés sur toute la Terre habitable. C'est donc en leur faveur qu'elle se conservera inébranlable sur ses fondemens , & que les Eaux , malgré toute leur impétuosité & leur fureur , seront forcées de se resserrer dans leur Lit , & de se contenir dans les bornes que le Tout-Puissant leur a prescrites.

Mais ces grandes promesses n'aïant été faites proprement qu'à ceux qui craignent Dieu , (*a*) & qui observent les Commandemens , elles ne regardent point les Méchans. La malice & l'iniquité de ceux qui habitent la Terre , est cause que le Dieu Fort apesantit sa main sur eux : alors il jette sa vûë sur ces impies , & ils en tremblent : (*b*) il touche les Montagnes , & elles en fument : les plus hauts Rochers se fondent (*c*) comme de la cire par la présence de l'Eternel :. alors il réduit les déserts en des étangs , (*d*) & la terre la plus sèche en des sources d'eaux. Le feu & la grêle , la neige & la pluie , les tempêtes & les tourbillons (*e*) exécutent ses ordres & sa volonté. Il fait alors des Vents ses messagers , (*f*) & les flammes de feu deviennent ses Ministres.

A 3

nifres.

(*a*) Pl. 103. v. 18. (*b*) Pl. 104. v. 32. (*c*) Pl. 97. v. 5.
 (*d*) Pl. 107. v. 34. 35. (*e*) Pl. 148. v. 8. (*f*) Pl.
 104. v. 5.

mistres. Il descend lui-même sur ces lieux, d'autant plus infortunés qu'ils sont criminels: devant lui marche un feu dévorant, (a) & tout autour de lui de violentes tempêtes. Les Cieux s'empressent d'annoncer la justice du Dieu - Fort (b) qui est le seul Juge. Ce Juge redoutable punit alors les forfaits des Méchans par des Jugemens terribles, exercés néanmoins avec justice (c). Lui qui est l'assurance de tous les bouts de la Terre, (d) & des plus éloignés de la Mer, met tout ce qu'il lui plaît en désordre & en confusion, se rendant formidable dans les châtimens qu'il déploie sur les fils des hommes (e).

Mais, dira-t-on, si l'Eternel prend garde aux iniquités des hommes, (f) qui est-ce qui subsistera devant sa face? Pour répondre avec justesse & avec précision à cette demande, il faut convenir d'abord qu'il n'y a effectivement personne qui puisse subsister devant lui, vû que le Juste lui-même tombe (g) sept fois le jour. Cependant lorsqu'on fait réflexion sur ses compassions infinies, on y découvre de grands sujets de consolation. Il ne méprise (h) & ne dédaigne jamais ceux qui sont affligés & angoissés: il ne cache point sa face arrière d'eux: au
con-

(a) Ps. 50. v. 3. (b) Ps. 50. v. 6. (c) Ps. 65. v. 5.
(d) Ibid. (e) Ps. 66. v. 4. (f) Ps. 130. v. 3.
(g) Pierre I. Epit. ch. IV. v. 18. (h) Ps. 22. v. 24.

contraire il est toujours près de tous ceux qui l'invoquent, (a) de tous ceux, dis-je, qui l'invoquent en vérité. Si l'affligé crie vers lui (b), il est certain qu'il est prêt à l'exaucer. Comme il est juste en toutes ses voies, il est de même plein de gratuité en toutes ses œuvres (c). Il n'y a qu'un moment en sa colère, mais il y a toute une Vie en sa faveur. La lamentation loge-t-elle le soir chez-nous, le chant de triomphe y est le matin (d). De telles compassions dont un Père est ému envers ses enfans, même envers ses enfans qu'il châtie (e), de telles compassions Dieu est ému envers ceux qu'il châtie, pourvû qu'ils le craignent. Il ne débat point à perpétuité avec sa créature (f). Il fait parfaitement bien de quoi nous sommes faits : il se souvient qu'il nous a tous tirés de la poussière, & qu'il l'a revêtue d'une forme qu'il fait résoudre en poudre quand il lui plait. Que cette chétive créature ne s'élève donc jamais contre son Créateur, mais qu'elle s'attache à l'aimer & à le craindre continuellement ; & que sur-tout dans les tems de détresse & de calamité, elle ait son recours à celui qui nous a faits, à celui qui seul nous conserve, à celui, en un mot, qui a le pouvoir de nous faire rentrer dans le néant, ou de prolonger nos jours en nous garantissant de tout mal. Mortels !

(a) Ps. 145. v. 18. (b) Ps. 120. v. 1. (c) Ps. 146. v. 17. (d) Ps. 30. v. 5. (e) Ps. 103. v. 13. (f) Ps. 103. v. 9.

Mortels ! il n'y a qu'un seul moyen de vous soustraire aux malheurs dont le Dieu-Fort vous menace : C'est de reformer le train de vôtre vie , de vous repentir sincèrement de vos péchés , & de changer entièrement de conduite ; & alors vous pourrez invoquer l'Éternel avec confiance. Il est tout prêt à exaucer vos cris , à soulager vos misères , à essuyer vos pleurs , à remédier à vos détresses , & à détourner les coups terribles que méritoit vôtre endurcissement. Peuples , Nations , Habitans de la Terre en général , craignez & redoutez , aimez & glorifiez l'Éternel , le Dieu-Fort , & il vous fera une haute retraite dans vos angoisses (a) ! Connoissez & révérez son Nom , cherchez-le en esprit & en vérité , assurez - vous sur lui , & vous verrez avec plaisir de cœur , & contentement d'esprit , que loin de vous abandonner il vous tend les bras , il vous reçoit au nombre de ses bien-amez , il vous pardonne entièrement vos transgressions , il vous protège , & vous couvre de l'ombre de ses ailes !

SIRE, Après ces réflexions générales , que l'humanité seule m'oblige de communiquer aux hommes de toutes les Nations affligées par les présentes calamitez ; permettez que je m'adresse directement à V. M. & particulièrement à ses Sujets, mes très-chers Compatriotes. De combien de larmes n'est point arrosé le papier , sur lequel j'écris l'auguste
Nom

(a) Pl. 19. v. 9.

Nom de mon Souverain , & ceux de mes proches parens , de mes anciens amis , & en un mot , de tous les Portugais , dans ces tristes circonstances , où réduit à gémir sur leurs malheurs , je suis hors d'état de contribuer à leur soulagement en aucune manière ! Il ne me reste sur la fin de ma vie qu'un cœur navré de la destruction de ma chère Patrie, de cette fameuse , puissante , noble , riche & belle Ville de Lisbonne. Oui , elle n'est plus ! *

Réfléchir sur les affreuses circonstances de ce fatal événement , & en rechercher les causes & l'origine , me paroît une entreprise des plus importantes , & digne de tout Ecrivain qui a le cœur juste & droit , qui est rempli d'humanité , & qui a la crainte de Dieu. C'est aussi dans ces sentimens que je compose ce Discours ; & je me flate d'y réussir bien moins à la faveur du génie & de l'éloquence , talens que je ne possède point , que par une manière de raisonner simple , naturelle & pathétique , qui est l'apanage de la vérité. Je ne cacherai point à V. M. que le dessein de m'adresser directement à Elle-même , & de lui découvrir des choses qu'aucun de ses Sujets ne lui a jamais dites , m'a d'abord intimidé. Plusieurs réflexions cependant sont venues à mon secours

* *Qui n'a pas vu Lisbonne n'a rien vu de bon ; c'étoit le Proverbe qui caractérisoit autrefois la grandeur & la beauté de cette Capitale.*

secours, & après les avoir bien pesées, j'ai trouvé qu'elles devoient l'emporter sur toute autre considération.

La vanité de me prévaloir ici de ma naissance, & des services, qu'en marchant sur les traces de mes Ancêtres j'ai pû rendre à la Couronne, seroit condamnable & hors de saison. Mais il est important pour moi de rapeller ici à V. M., que le feu Roi son Père m'honora il y a vingt-six ans * du même Ordre Royal dont il a toujourns orné sa poitrine, de même que V. M. Et comme je n'ai été revêtu du Cordon de cet Ordre qu'après avoir subi toutes les formalités & toutes les recherches prescrites par les Statuts, il ne peut y avoir aucun doute sur l'ancienneté de ma Famille, & la pureté de mon sang. Je ne suis donc ni Mahométan, ni Juif, ni même Idolâtre, par la grace de Dieu.

Je dois encore remarquer ici que c'est du Roi David, que j'ai emprunté la plupart des traits, & des tours sentencieux que j'ai inserés dans ce Discours. En parlant à un grand Roi, pouvois-je mieux faire que de me servir du stile même d'un des plus saints & des plus illustres Monarques du Monde? Enfin avant que d'entrer en matière, je déclare solennellement, que si contre mon attente il se glissoit dans ce Discours un seul mot qui pût réellement

* J'ai reçu l'honneur du Cordon de cet Ordre, dans la Chapelle Royale de l'Eglise Patriarchale de Lisbonne, le 11. de Décembre 1729.

lement offenser la Majesté de votre Personne Sacrée, qu'il soit anathème. Comme je n'écris que pour la gloire de Dieu, pour le bonheur de V. M., & pour la prospérité de ses Peuples ; que le Dieu de Justice & de Miséricorde me soit en aide ! Qu'il soit loué lui seul par-tout, & dans tous les siècles !

SIRE. Bénit soit à jamais le Dieu Tout-Puissant, qui au fort de son courroux n'a pas laissé de vous regarder miséricordieusement, en vous préservant avec toute votre Famille Royale, au milieu des calamités dont il a visité une grande partie de votre Roïaume, & en particulier votre Capitale, le lieu de la Résidence des Rois de Portugal. Cette délivrance magnifique [a], qui a été opérée par le bras de l'Éternel, doit vous rassurer entièrement. Si vous lui adressez vos vœux, lui qui vous a déjà épargné, ne manquera pas de vous répondre des Cieux de sa Sainteté [b] Egaïez-vous SIRE, de votre délivrance, réjouissez-vous [c] de la force avec laquelle elle a été faite, louez à jamais celui seul à qui vous la devez & soïez persuadé qu'il vous a conservé pour que vous accomplissiez les grandes choses qu'il vous commandé de faire. Digne & excellent Père de vos Sujets, sans doute que vous regrètez la perte d'un très-grand nombre d'entr'eux que vous avez vû périr, & que vous déplorez la misère & la désolation de ceux qui
sont

[a] Pl. 18. v. 51. [b] Pl. 20. v. 6. [c] Pl. 21. v. 1.

sont échappés aux funestes effets de ce tremblement de Terre, de l'élevation des ondes, & de la fureur du feu. Consolez-vous, SIRE, & ne cessez d'adorer & de respecter Dieu dans ses jugemens; car ils sont tous la justice (a) & l'équité même. Reconnoissez que tout sévères qu'ils paroissent, vos Peuples en méritoient de plus grands encore (b). La destruction d'une grande partie de vos Sujets, est peut-être aussi destinée à servir d'un exemple redoutable, à tout le reste des habitans de la Terre, pour leur amendement : & bien qu'ils aient été épargnés dans cette occasion quant à leurs propres personnes, ils ne laissent pas cependant de se ressentir aussi de cette affreuse catastrophe, par les pertes & les malheurs qui sont les suites inséparables de ces sortes de calamités publiques. Rappelez à votre esprit, grand Roi ! de combien de bénédictions & de graces Dieu a daigné vous prévenir (c), en ornant votre auguste front de la riche Couronne que vous portez si dignement. Vous êtes de tous les Monarques de la Terre, le mieux partagé peut-être en biens & en richesses ; & Dieu vous a mis par-là en état de subvenir abondamment aux pressans besoins de vos Sujets. L'amour vraiment paternel que vous venez aussi de leur témoigner, & l'heureux état où se trouvent encore vos finances, leur font
espérer

[a] Ps. 19. v. 9. [b] Ps. 103. v. 10. [c] Ps. 21. v. 3.

espérer d'être bien-tôt relevés & rétablis, par votre généreuse & royale assistance. Pourquoi la ville de Lisbonne ne renaîtroit-elle pas de ses cendres ? Pourquoi ne reparoitroit-elle pas encore un jour aussi magnifique & aussi florissante qu'auparavant ? Plusieurs Princes destitués de vos richesses, & même peurentés, si l'on compare leurs facultés à l'abondance de vos trésors, n'ont pas laissé de jeter les fondemens de grandes Villes, qui sont devenues fameuses même sous leurs yeux, & dans un espace de tems assez court. Ainsi que n'a-t-on pas lieu d'attendre de la puissance réelle que vous possédez, de la bienveillance que vous témoignez si constamment à vos Sujets, de l'amour que vous avez pour votre Patrie & pour votre Capitale, & de ces sentimens si naturels aux belles & grandes ames, telles que la vôtre, SIRE ? Tout cela ne peut assurément que vous porter à réparer sans délai les pertes de vos Sujets, & à essuier efficacement les larmes de sang que ces affreuses calamités leur arrachent.

Mais, SIRE, vous savez que toute entreprise, & sur-tout celles de cette nature & de cette importance, demandent l'assistance & la grace de Dieu. La plus funeste des expériences vient de vous faire sentir que quand il ne garde pas lui même la Ville * celui qui la garde fait le guêt en vain, & que

* Pl. 127. v. 2.

que malgré tous les soins, ils deviennent tout-à-fait inutiles à sa conservation. Oserois-je le dire ? & ce n'est qu'en tremblant que je le déclare à V. M. Cette grace, cette assistance de Dieu ne semble-t-elle pas s'être retirée du Portugal ? La détresse où ce Roïaume se trouve actuellement ne devoit-elle pas lui faire reconnoître cette triste vérité ? N'a-t-il pas été repris dans la colère de Dieu (a) & châtié dans la force de sa fureur ? Son bras fort s'est apesanti sur ce Roïaume & particulièrement sur sa Capitale, où il n'a rien laissé d'entier à cause de son indignation. Un grand nombre de ses habitans ont été comme réduits en poussière (b), & quantité d'autres ont été foulés aux pieds comme la bouë des ruës. La mort en qualité d'exécutrice des ordres de Dieu (c), s'est jetée sur plusieurs, & les a fait descendre tout vifs dans la fosse. D'autres comme la cire se sont fondus (d) devant le feu, & leurs cendres ont servi d'aliment à la Terre (e). Combien d'infortunés n'ont pas été engloutis par les vagues, & par les flots de la Mer, qui a menacé tout le país d'une submersion totale ? Les cordeaux de la mort ont environné tous les vivans (f), & les détresses du sépulcre qui se sont présentées à tous, en ont rencontré plusieurs. Le jus-

te

[a] Pf. 38. v. 1. [b] Pf. 18. v. 42. [c] Pf. 59. v. 16. [d] Pf. 68. v. 2. [e] Pf. 82. v. 10. [f] Pf. 116. v. 3.

té juge en un mot, aiant mis devant lui leurs iniquités (a), & aiant examiné à la clarté de sa face leurs transgressions & leurs fautes les plus cachées, il a consumé les uns par sa colère & il les a troublés tous par sa fureur, en les faisant saisir par la crainte (b), l'épouvante & le tremblement qui se sont jettés sur eux. Hélas ! Sans doute qu'ils ont crié, mais il n'y avoit point pour eux de Libérateur (c) ; ils ont poussé leurs cris vers l'Éternel, mais il leur a tourné le dos ; il s'est montré sourd à leurs lamentations, parce qu'il ne répond jamais à ceux qui ne l'invoquent pas de la manière qu'il le demande.

Oui, SIRE, la manière dont on s'adresse à Dieu en Portugal, est précisément celle qu'il déteste le plus. C'est une manière superstitieuse & idolâtre, pour laquelle il a sévèrement châtié de tous tems, tous ceux qui l'ont employée, en violant les commandemens les plus clairs, & les plus précis de sa sainte Loi. Ce Discours n'étant pas susceptible de controverse, je me borne à remarquer ici qu'il est incontestable & manifeste, que les Catholiques Romains se sont écartés à cet égard de la Loi de Dieu. Malheureusement encore les Portugais sont ceux qui se sont plus distingués dans cette transgression ;

car

[a] Pl. 90. v. 7. 8. [b] Pl. 45. v. 6. [c] Pl. 18. v. 41.

car à force de dévotions absurdes , de sacrifices horribles, & de prières vaines & indignes d'être exaucées , ils se sont plongés dans la superstition la plus honteuse & dans l'idolâtrie la plus grossière. Mais si ces Chrétiens, qui n'en ont que le nom, vouloient aujourd'hui prêter l'oreille à la voix de Dieu qui les appelle , cesser d'endurcir leurs cœurs & examiner avec humilité la Loi qu'il leur a prescrite , ils se convaincroient bien-tôt que les malheurs qui viennent de fondre sur eux , sont des indices certains de l'indignation & de la colère de Dieu, contre leurs dérèglemens & leurs superstitions. Et puisque nous entrons ici dans le sujet le plus important & le plus délicat de tout ce Discours , souffrez , SIRE , que je vous supplie pour l'amour de Dieu , & pour l'amour de vous-même , de ne pas condamner mes propositions , quelques erronées qu'elles vous paroissent d'abord , avant que d'avoir bien pesé les raisons sur lesquelles elles sont fondées, & que tout Chrétien non prévenu , ne peut que regarder comme incontestables.

La Loi du Dieu de vérité n'est pas moins facile à connoître & à pratiquer , qu'elle est juste & raisonnable. La voici : *Tu aimeras * le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur & de toute ta pensée. Celui-ci est le premier & le grand Commandement. Et le second semblable, à celui-là est :*

*[Matth. XII. v. 37, 38, 39, 40.

Tu aimeras ton Prochain comme toi-même. De ces deux Commandemens dépendent toute la Loi & les Prophètes. Ce Sommaire se trouve dans les Catéchismes des Portugais , & dans tous leurs autres livres destinés à enseigner la Loi de Dieu aux enfans. Il y a cependant une sensible différence entre les mots du Sommaire portugais , & ceux que je viens de répéter d'après l'Évangéliste St. *Matthieu*. Mais je n'insiste pas là - dessus , parce que je fais que les termes portugais qu'on a mis en usage pour exprimer ceux de l'Évangéliste , en conservent toute la force , & n'en altèrent nullement le sens. Je trouve aussi que la Loi restreinte à ce Sommaire est assez bien pratiquée en Portugal ; du moins autant que cela est possible à la fragilité humaine. Quand les Portugais disent qu'ils aiment Dieu , je crois qu'ils le disent sincèrement ; & lors qu'il s'agit de soulager & d'assister leur prochain , ils n'épargnent ni leurs aumônes aux indigens , ni leurs soins aux malades , ni leurs consolations aux Veuves , aux Orphelins & aux Étrangers. Mais ces bonnes œuvres perdent tout leur mérite , parce qu'on les y regarde comme des œuvres méritoires ; & elles ne sont que des œuvres mortes , puisqu'on les fait toutes sans la Foi requise , & souvent par des principes qui choquent de front la vraie Religion & qui offensent directement la Divinité. Quoique S. *Matthieu* nous assure avec raison , que de ce Sommaire

maire

naire dépend toute la Loi, il n'a point prétendu par-là nous exempter de l'obligation où nous sommes, d'examiner la Loi même soigneusement & en détail, & de l'observer rigidement & purement, en suivant à la lettre tout ce qui nous a été expressément & précisément ordonné dans les dix Commandemens. Ces Commandemens sont la Loi de Dieu, Loi donnée de sa propre bouche à Moïse, Loi écrite de sa propre main sur les deux Tables, Loi éternelle & immuable, infusceptible d'augmentation, de diminution * ou de changement dans aucun des termes, ou des mots qui la composent. Elle ne se trouve dans toute sa pureté & dans toute sa vérité, que dans le *Chapitre XX. de l'Exode*, dans l'un de ces Livres que tous les Chrétiens, d'accord avec le Peuple Juif, croient avoir été dictés par l'Esprit du même Dieu à son serviteur Moïse. Les Commandemens de l'Eternel sont d'une certitude au-delà de toute exception, aiant été publiés de la manière la plus éclatante & la plus authentique. De là vient aussi que le suprême Législateur s'est toujours montré jaloux † de cette sainte Loi, en se déclarant le Dieu, le Père & le Protecteur de ceux qui l'observent, de même que l'ennemi implacable, le destructeur, & l'exterminateur redoutable de tous ceux qui la violent & qui la transgressent.

Bienheureux

* Apocal. ch. XII. v. 18, 19. † Exod. ch. XX. v. 5,

Bienheureux, dit-il, est l'homme qui me craint (a) & qui prend un singulier plaisir à garder mes commandemens ; sa postérité sera puissante sur la Terre ; il y aura des biens & des richesses dans sa maison, & sa justice demeurera à perpétuité. Les méchans, dit-il aussi, périront (b) & mes ennemis qui s'écartent de ma Loi, ou qui la violent s'évanouiront ; comme la graisse des agneaux ils s'en iront en fumée & chacun d'eux (c) fera transporté hors de son domicile. Ces transgresseurs seront tous ensemble détruits (d) ; & s'il reste quelque partie des méchans, elle sera entièrement retranchée. Le Vieux & le Nouveau Testament sont remplis de semblables promesses & de semblables menaces, proférées en plusieurs occasions par l'Esprit de Dieu, soit par le moïen des Patriarches & des Prophètes, soit par la bouche des Apôtres & des Evangélistes.

Grand Dieu ! O Toi qui es le Père des miséricordes ! Que tous les Fidèles & les Justes m'aident à te supplier, de mettre en usage le nombre infini de tes compassions & l'abondance incompréhensible de tes gratuités ! Exauce-nous, ô Éternel, tourne ta face (e) vers le Portugal ! Daigne, ainsi que tu l'as accoutumé, avoir pitié des misérables, & ne point mépriser les affligés dans leur détresse (f) !

B

Illumine

(a) Ps. 112. v. 1. &c. (b) Ps. 37. v. 20. & Ps. 68. v. 2. & Ps. 145. v. 20. (c) Ps. 47. v. 14. (d) Ps. 37. v. 38. (e) Ps. 25. v. 21. (f) Ps. 17. v. 24.

Illumine, nous t'en supplions, particulièrement le Roi de ce Peuple malheureux ! Ouvrè ses yeux (a), de peur qu'il ne dorme du sommeil de la mort ! Puisque tu as empêché son ame de périr (b), ne garderas-tu pas ses pieds de broncher, afin qu'il puisse marcher devant toi, en la lumière des vivans ! Lui même il crie à Toi du bout de la terre (c), le lieu de son domicile ! Exauce-le par ta bonté, ajoute plusieurs jours (d) aux nouveaux jours que tu viens de lui accorder, afin qu'il ait le tems de bien reconnoître son erreur, de se convaincre de son égarement, de remédier à tous les principes pernicieux de son Peuple, & de faire tarir les sources des transgressions de ta sainte Loi, par lesquelles Lui & ses Sujets se sont attirés les châtimens dont tu les as visités dans ta colère !

Oui, SIRE, malgré vous, vous êtes dans l'erreur. Surpris, comme tous vos ancêtres, par les ruses des méchans, & séduit comme eux par la perversité des ouvriers d'iniquité, vous protégez, sans le savoir, leurs transgressions ; & quoique vous n'en soïez que la cause innocente, vous ne laissez pas de prêter main forte à ceux qui s'opposent à la réception de la pure Parole de Dieu dans vos Roïaumes.

(a) Pl. 13. v. 3. (b) Pl. 56. v. 13. (c) Pl. 61. v. 2. On doit se souvenir ici, que Lisbonne est située dans la partie la plus occidentale de l'Europe, & qu'elle n'est que très-peu éloignée du Cap, connu de tous les Géographes, sous le nom de Cap *Finis Terra.* (d) Pl. 61. v. 6.

Roïaumes. Pour l'amour de vôtre Créateur & de vôtre Rédempteur , qui paroît si visiblement vouloir vous attirer à lui , par la voix aussi terrible que sainte qu'il vient de vous adresser, je vous conjure de me prêter ici toute vôtre attention.

Cette Loi de Dieu , dans l'observation de laquelle il prend tout son plaisir , cette sainte Loi , dis-je , qui est la seule nécessaire à salut, & à la conservation & à la propagation de laquelle il veille sans cesse , n'a pû jusqu'ici pénétrer en Portugal , au moins dans toute sa pureté. Cette ouverture vous fera frémir ; cependant j'espère qu'elle ne vous indisposera point contre celui qui a le courage de vous la faire , sans aucune autre vûe, que de concourir , quoiqu'en qualité de foible instrument , à la gloire de Dieu & à la vôtre. J'ai déjà remarqué que la Loi en question se trouve dans son entier , prononcée & écrite par le Dieu de vérité au *XX. Chap. de l'Exode*. Que V. M. lise ce Chapitre avec toute l'attention dont elle est capable , & qu'elle cherche ensuite cette Loi dans les Catéchismes , les Liturgies , les ouvrages de Morale & dans toutes les autres productions de vos sujets , & même dans leurs propres bouches , dans la bouche de vos plus grands Théologiens & dans celle de vos Docteurs les plus fameux ; & vous verrez , SIRE , que vous aurez pris une peine inutile & que cette Loi si respectable ne s'y trouve nulle part,

telle qu'elle est dans le Livre de l'*Exode*. De quel œil verrez-vous alors la témérité de ceux qui ont mutilé & tronqué les commandemens de Dieu ? Quels anathèmes ne serez-vous pas prêt à fulminer contre l'audace & la malice de ceux qui dans leurs Traductions ont pris à tâche de corrompre la parole de Dieu jusqu'au point de la rendre toute contraire à elle-même ? Je n'insisterai ici que sur l'article le plus important qui est celui de l'adoration du Souverain Législateur. *Je suis l'Eternel ton Dieu*, dit-il, * *tu n'auras point d'autres Dieux devant ma face. Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là haut aux Cieux, ni ici bas sur la Terre, ni dans les eaux qui sont sous la Terre. Tu ne te prosternerás point devant elles & tu ne les serviras point; car je suis l'Eternel ton Dieu, le Dieu-Fort qui est jaloux, punissant l'iniquité des pères sur les enfans, jusqu'à la troisième & la quatrième génération de ceux qui me baissent, & faisant miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment & qui gardent mes commandemens.*

SIRE, se peut-il rien de plus formel que cette Loi, contrè le culte dont vous honorez vos Saints, ni de plus opposé à l'adoration que vous rendez à vos images ? Le précepte de Dieu est aussi clair qu'il est positif & perpétuel. Peut-on, sans en tordre le sens, ou sans user de la plus mauvaise foi du monde,

* Exod. chap. XX.

de , venir à bout de le concilier avec le culte religieux des images , qui n'est autre chose qu'un renouvellement de l'idolâtrie des Païens ? Cependant , c'est ce qui s'est fait en Portugal , où la pratique de cette idolâtrie a jeté ses plus profondes racines. Dans tous les autres païs Catholiques Romains , y compris l'Italie & même la Ville de Rome , ces funestes racines ont déjà beaucoup perdu de leur force : il y a des endroits où elles n'ont plus de vigueur , & d'autres où elles ne produisent point. A proportion que les païs s'éclairent , la superstition s'enfuit & dispa- roit. Autrefois d'accord & dans l'erreur avec mes Compatriotes , je van- tois hautement la grandeur & la magnificence du culte qu'ils apellent divin. Par la seule miséricorde de Dieu qui m'a délivré de l'esclavage de mes préjugés & qui m'a retiré de l'abomination de mon idolâtrie , je vois clairement & distinctement à présent , que ce culte n'est qu'un culte diabolique , insensé , ou ridicule dans toutes ses parties , & digne d'être exercé seulement par des hommes inconfidérés , aveugles , & séduits par les ruses du Démon , mises en œuvre par ses supôts & par ses émissaires , lesquels ne sont pas moins les ennemis de Dieu que lui. Le culte que l'on rend en Portugal aux images des Saints ne diffère en rien de celui que les Païens offroient à leurs Idoles. Ceux-ci ne furent jamais plus idolâtres que les Portugais ne le sont

sont encore aujourd'hui. La seule différence qui se remarque entre les uns & les autres c'est que l'idolâtrie Portugaise est beaucoup plus criminelle que celle des Païens. Ils ont vécu long-tems dans l'erreur, manquant de la connoissance du vrai Dieu & destitués de la prédication de l'Évangile. Mais avec quelle résolution, avec quel courage, & avec quelle fermeté, la plus grande partie d'entre eux ne renonça-t-elle pas à l'idolâtrie, pour embrasser la Loi du vrai Dieu, qu'ils observèrent constamment, jusqu'au point de laisser couler tout leur sang & de sceler ainsi la vérité de leur vocation & la réalité de leur profession de foi ! Hélas ! Les Portugais nourris dans la connoissance d'un seul Dieu immortel & éternel, & en possession de la parole du même Dieu depuis plusieurs siècles, ont néanmoins oublié leur Créateur ; ils ont méprisé & même renié leur Rédempteur. Révoltés en un mot contre l'Éternel, tout le culte qu'ils lui doivent ils ne le rendent plus qu'à de vaines images & à de simples créatures.

SIRE, cet indigne culte, bien loin d'honorer les Saints, les avilit & ne peut que les irriter contre ceux qui le leur adressent, au cas qu'ils en aient connoissance. Les Saints eux-mêmes qui ne sont que des créatures, n'ont jamais rendu aucun culte qu'à Dieu leur Créateur. C'est lui seul qu'ils adorent constamment, & ce n'est que lui qu'ils glorifieront

glorifieront éternellement. David, ce grand Saint, connoissoit parfaitement bien les Saints qui l'avoient précédé ; mais bien loin de les adorer, ou de rendre, ou de recommander d'adresser le moindre culte à leurs images, il condamne par tout cet usage, comme une abomination. Les faux Dieux des Nations, dit-il (a), ne sont que de l'or & de l'argent, un ouvrage des mains d'homme. Ils ont une bouche & ils ne parlent point ; ils ont des yeux & ne voient point ; ils ont des oreilles & n'entendent point ; il n'y a point aussi de souffle dans leur bouche. Que ceux qui les font & tous ceux qui s'y assurent leur soient rendus semblables ! L'Éternel est redoutable par-dessus tous les Dieux des Peuples (b), car ces Dieux ne sont que des Idoles ; mais l'Éternel a fait les Cieux. Heureux le peuple (c) duquel il est le Dieu ; & que tous ceux qui servent les Images (d) & qui se glorifient aux Idoles, soient confus ! Ces passages du Roi Prophète contre le culte des Images, que j'ai préférés à quantité d'autres de même force qui se trouvent dans la sainte Ecriture, joints à l'examen que j'ai déjà recommandé à V. M. & que la piété l'engagera sans doute à entreprendre, servira avec la grace de Dieu à lui faire sentir la justesse de mes raisonnemens, qui étant tous fondés sur
la

(a) Pf. 135. v. 15. &c. (b) Pf. 96. v. 5. (c) Pf. 144. v. 15. [d] Pf. 97. v. 7.

la pure Parole de Dieu , ne peuvent que faire impression sur l'esprit d'un Prince qui se pique autant de justice & de Religion dans toutes ses actions , que le fait V. M.

Cette impression , SIRE , que je regarde comme naturelle & nécessaire , vous conduira insensiblement à la connoissance de plusieurs autres vérités très importantes. En voici la première & la principale : la folie superstitieuse & idolâtre de l'adoration des images qui a cours en Portugal , les préjugés qui y portent les hommes à donner tête baissée dans cette abomination , & qui s'opposeront aux efforts que vous pourriez faire pour les tirer d'erreur ; tout ce mal , dis-je , a sa source & son origine dans un principe qui fait horreur. Hélas ! Compatriotes infortunés , & si dignes de la compassion de tous les Fidèles , & même à plusieurs égards de celle de Dieu : ah ! si vous recouriez à lui , si vous vous laissiez deffiller les yeux , & si vous prêtiez l'oreille à la sainte parole de sa volonté ! Comme d'innocentes brebis vous vous êtes abandonnés à la conduite de vos Pasteurs. En apparence tout le crime de votre égarement retombe sur eux ; mais dans le fond , vous devez concevoir , que vous méritez en grande partie les châtimens que vous éprouvez à cet égard , puisque vous vous êtes imposé vous-mêmes le joug qui vous accable , & qui vous couvre d'opprobre. Quoique je vous compare

à

à des brebis, vous êtes des hommes raisonnables, & vous offensez Dieu toutes les fois que vous ne faites pas un bon usage de la raison qu'il vous a donnée. En qualité d'êtres doués d'intelligence, vous devez réfléchir, approfondir & examiner les discours que l'on vous adresse & les raisonnemens que l'on vous propose. Si vous le faites, vous vous apercevrez bientôt que vos Conducteurs ne vous mènent qu'à la perdition, & que la condamnation éternelle est l'affreuse issuë de la route où vous marchez après eux.

Ces Pasteurs, ceux mêmes qui, comme vous, peuvent prétexter leur ignorance, ne laissent pas d'être très coupables. S'ils sont réellement ignorans, & je ne doute point qu'il n'y en ait de tels parmi eux, comment osent-ils en conscience se donner pour Directeurs des ames, dans l'ouvrage du salut? Eux qui ne seroient propres, tout au plus, qu'à faire l'office de Pasteurs, au piéd de la lettre; fonction où ils seroient leur devoir beaucoup mieux qu'ils ne servent Dieu utilement, en s'ingérant à travailler à sa Vigne, sans y être apellez par une vocation légitime, & uniquement parce qu'ils y trouvent leurs avantages temporels. Mais si cette classe de Pasteurs est si condamnable, combien n'est pas criminelle celle de ces Pasteurs indignes qui avec connoissance de cause & par une méchanceté détestable, ont retenu jusqu'ici leurs peuples dans l'esclavage du péché, en
leur

leur dérochant l'usage de la Parole de Dieu ? Qu'ils sachent donc que Dieu a aiguilé son épée (a) & bandé son arc, & qu'il l'a ajusté contre eux ; parce qu'ils se sont corrompus (b) & rendus abominables par leurs actions. Oui, ils se sont tous égarés (c) & se sont tous ensemble rendus insupportables ; & comme il n'y a nul amendement (d) à espérer de leur part & qu'ils ne craignent pas Dieu, il ne peut enfin que les exterminer (e) & les précipiter dans le puits de l'abîme (f). Certainement il les regarde comme des revêches & des rebelles qui n'ont point sa gloire à cœur & dont l'esprit ne lui est pas dévoué. Il fait que dans le fonds de leur ame ils sont persuadés qu'il leur commande de ne point se prosterner devant les images & de n'obliger personne à les adorer, & que malgré cette lumière intérieure ils s'obstinent à violer sa loi, & à entraîner dans le même égarement tous ceux qui sont confiés à leur direction & soumis à leurs perfides leçons. Ne soions donc plus étonnés des châtimens que Dieu a déployés sur ces séducteurs, & sur ceux-mêmes qu'ils ont séduits. Ils avoient anéanti sa Loi, n'étoit-il pas tems que Dieu les en punit ? Il s'est ennuié (g) de tous ces malins transgresseurs, il a regardé (h) ces gens, comme un Peuple dont

[a] Pf. 7. v. 3. [b] Pf. 14. v. 2. [c] Ibid. v. 4.

[d] Pf. 55. v. 20. [e] Pf. 145. v. 20. [f] Pf. 55. v. 24.

[g] Pf. 95. v. 10. [h] Pf. 81. v. 12.

dont le cœur s'obstinoit à ne point revenir de son égarement, qui refusoit absolument d'entrer dans ses voies & qui méprisoit ses commandemens. Il les a regardés des Cieux, pour voir s'il y avoit quelqu'un qui fût entendu (a) & qui le cherchât. Il les a tous trouvés entièrement pervers & endurcis dans la désobéissance de ses statuts. Alors il s'est montré pour les confondre & il a juré dans sa colère (b) qu'ils n'entreroient plus dans son repos. Alors il les a frappés d'une verge de fer (c) & les a réduits en poudre. Enflammé de colère il les a dissipés pour toujours, & il les a jettés tous hors de leurs domiciles (d) : & remplissant tout le Peuple de terreur & d'épouvante, il a ébranlé la Terre (e), & elle s'est fendue & affaïssée à leurs yeux.

Remarquons ici, comme en passant, deux circonstances de ce terrible événement, lesquelles semblent renfermer du mystère, ou offrir du moins à la méditation des avertissemens dignes d'être observés. La première, c'est que ce désastre est précisément arrivé le jour même de la Fête solennelle que l'on célébroit tous les ans à Lisbonne à l'honneur de tous les Saints. La seconde, c'est qu'une grande partie des habitans de cette Ville, a péri sous les ruines des Eglises dédiées à ces mêmes Saints, & qu'ils y ont été écrasés &

(a) Pf. 14. v. 3. 4. (b) Pf. 95. v. 11. (c) Pf. 89. v. 31.

(d) Pf. 49. v. 14. (e) Pf. 60. v. 1.

& ensevelis , dans le tems même que ces infortunés se réfugioient aux piéds de leurs Images , les adoroient , & imploroient leur faveur & leur protection. Quel vaste champ ne s'ouvriroit pas ici à mes réflexions ? Mais je me borne à en tirer une preuve , qui donne bien de la force à mon raisonnement contre le culte des Images. Mes compatriotes ne doivent-ils pas être convaincus à présent , que ce culte est absurde & illégitime & que , bien loin de plaire aux Saints , il n'est propre qu'à les deshonorer ? Jaloux eux-mêmes de la gloire du Tout-Puissant , de ce Dieu qui seul doit être adoré , ne viennent-ils pas de montrer aux Portugais que leur culte ne les touche nullement , & que ne leur convenant en aucune manière , ils doivent se hâter de le supprimer , & ne mettre leur confiance qu'en Dieu seul ? Apprenez à vos dépens & par les maux affreux qui vous accablent aujourd'hui , (vous diroient les Saints si vous pouviez les entendre) , que nous défavoüons la superstitieuse idolâtrie qui vous fait recourir à nous , que nous avons en horreur l'encens que vous nous prodiguez , & que nous n'exigeons de vous aucune autre action que celle de vous joindre à nous pour rendre ensemble à l'Éternel nôtre Createur , les loüanges , l'honneur & la gloire qui lui sont dûës. Qu'est-ce que les ames que vous avez renfermées si mal-à-propos dans un Purgatoire chimérique

rique, ne pourroient pas vous dire sur ce sujet ? Le second jour du mois de Novembre & les huit jours suivans, ont été de tout tems destinés en Portugal à offrir de doubles sacrifices pour le soulagement de ces ames. Vous avez toujours crû & soutenu que les Peuples qui par leurs prières & par leurs autres dévotions, se distinguent le plus dans le service des ames du Purgatoire, sont à l'abri de toute sorte de maux & que ce n'est qu'à la protection de ces ames qu'ils doivent leur prospérité la plus florissante. Cependant, ç'a été précisément pendant ces huit jours consacrés aux ames du Purgatoire, que vous avez essuïé les plus affreuses calamités & que vous avez ressenti tous les effets de la plus grande désolation. Mes chers Compatriotes, toutes les saintes ames qui jouissent de la présence de Dieu, vous disent ce que je viens de mettre dans la bouche des Saints, & elles ajoutent à cela qu'elles n'ont nul besoin de vos sacrifices. Celles à qui vous les adressez n'existent que dans un Purgatoire imaginaire & forgé par l'avarice & par la fourberie de vos Prêtres, dans le dessein de vous arracher les sommes immenses que vous avez employées jusqu'ici à faire dire des Messes, si inutilement & si ridiculement.

SIRE, la répugnance que je me sens à déclarer à V. M. la source de l'erreur de vos Peuples en fait de Religion, cède à la nécessité

fité où je suis de faire tous les efforts possibles pour venir à bout de les en retirer. L'origine de tout le mal, c'est qu'on a fermé en Portugal toutes les entrées à la Loi de Dieu, en y défendant le cours, la lecture & la méditation de sa sainte Parole. En un mot, elle y est prohibée en langue vulgaire, & le Peuple ne sauroit y jeter la vûë sans risquer mille sortes de souffrances, dont le redoutable Tribunal de l'Inquisition le menace en pareil cas. Daignez, SIRE, bien considérer & bien peser ce que je vais prendre la liberté de vous dire. Il y a en Portugal des ordonnances, des ordres, & des commandemens qui font ensemble & dans un Livre imprimé dans la langue du País, ce qu'on appelle la Loi de l'Etat & la volonté ou la parole du Roi. Supposez pour un moment, que vos Ministres trouvent le moïen de défendre, sous peine des châtiemens les plus sévères, que qui ce soit ose lire cette Loi de l'Etat, & qu'elle paroisse jamais imprimée désormais en langue vulgaire, mais seulement en langue étrangère. Que penseriez-vous, SIRE, d'une pareille audace? Que deviendrait votre autorité, votre Roïaume? Où est-ce que vos sujets puiferoient la connoissance de leurs devoirs, le soulagement & le remède à leurs maux & la décision de leurs différends? Il est évident que Votre Majesté se sentiroit vivement outragée par ce procédé, & que toute sa

Souveraineté

Souveraineté en seroit anéantie. Il n'est pas moins clair que vos Peuples deviendroient par-là les jouëts & les victimes des caprices & des intérêts de ceux qui seroient venus à bout de proscrire vôtre Loi. D'ailleurs ceux qui fauroient la lire dans la langue étrangère, dans laquelle seule elle pourroit paroître, étant les mêmes qui l'auroient supprimée, ils ne manqueroient pas de se donner tous les mouvemens imaginables pour faire qu'elle ne revînt plus en vogue ; & afin de faire admettre librement les nouveautés qu'ils auroient forgées & transmettre à la postérité leurs falsifications & leurs erreurs, ils emploïeroient tous leurs efforts pour cacher au reste du Peuple l'utilité & l'excellence de l'ancienne & de la véritable Loi du Roïaume où vôtre volonté & vôtre Parole ne seroient plus observées.

Voilà, SIRE, précisément ce qui est arrivé à la Loi de Dieu, en Portugal. La fraude, l'intérêt & toutes les vûës criminelles des méchans ensemble ont trouvé, dans les tems de l'ignorance, le moïen d'arrêter le cours de la parole de Dieu dans ce Roïaume. Ils ont ordonné sous des peines rigoureuses à tout le peuple de n'y porter point leurs regards ; & pour y réussir, ils ont décrété qu'elle n'y paroîtroit plus imprimée que dans une langue étrangère, c'est-à-dire barbare, puisqu'elle est parfaitement ignorée de ce même peuple. C'est à la faveur
de

de cette abominable témérité, (comme V. M. pourra s'en convaincre, en confrontant le Chapitre XX. de l'*Exode*, avec ce qui se trouve dans les catéchismes, & dans les livres de ces faux Docteurs) qu'ils ont mutilé, tronqué & estropié la Loi de Dieu. Ils l'ont entièrement altérée & tellement défigurée, qu'elle n'est plus reconnoissable. Enseignant dès lors aux enfans leurs nouvelles & execrables doctrines, & aiant en main le pouvoir de faire recevoir & observer ces mêmes doctrines à tout le reste du peuple, ils ont facilement établi l'erreur à la place de la vérité. Insensiblement elle s'est enracinée à un point prodigieux. A force de ruses & de détours, de menaces & de punitions, elle est devenuë une pratique constante & générale, & qui est aujourd'hui très-ancienne. Ce qu'on appelle la Loi de Dieu, sa sainte & véritable Loi, est restée ensevelie dans un parfait oubli en Portugal. N'en doutez pas, O SIRE ! La Majesté de Dieu outragée depuis tant de siècles par des insultes de cette nature, ne pouvoit qu'éclater enfin par les effets de sa juste colère ; & il vous déclare par cette voix si foudroyante, qu'il veut être reconnu pour le seul vrai Dieu qui ne donne point sa gloire à un autre. Il invite en même tems vos peuples & leur ordonne de lui obéir, de se soumettre à sa volonté, de recevoir sa Loi & d'observer exactement ses commandemens.

Il, vous commande aussi à vous, SIRE, en qualité de vôtre Maître suprême & il exige de vous que vous examiniez avec soin les altérations qui ont été faites à sa divine Parole, & que vous apportiez un remède prompt & efficace à cet impie attentat, dans toute l'étendue des domaines de vôtre Jurisdiction. Que vos Sujets à l'abri de vôtre protection Roïale s'empressent à obéir sans délai au Dieu-Fort. Je ne vois point d'autre moïen de le fléchir & de désarmer sa colère, qui réserve peut-être des plaïes plus mortelles & des fleaux plus destructeurs, à ceux qui oseroient encore se montrer rebelles à ses ordres. Dieu n'ayant pas accoutumé de parler aux hommes, ni même aux Princes, que par la bouche d'autres hommes; écoutez & considérez attentivement, O Portugais, tout ce que je viens de vous dire en son nom! Vous pouvez, il est vrai, me regarder comme un homme de peu de considération. Craignez cependant que la volonté & la Parole de Dieu ne se trouve réellement dans ma bouche. Nous ne connoissons point & nous ne connoîtrons jamais parfaitement les voies de Dieu; mais nous savons que quand il veut faire paroître le plus manifestement son pouvoir, il emploie des vaisseaux de terre, les instrumens les plus foibles & les plus abjects, & qu'il met même quelque fois ses oracles dans la bouche des Balaam, & des créatures les plus incapables par elles-mêmes de lui servir d'organe. C.

SIRE, la seconde vérité que je prendrai la liberté de vous dire & qui, selon le sentiment de tous les Chrétiens & de tous les honnêtes gens, a été la seconde cause de la désolation du Portugal, & particulièrement de la Ville de Lisbonne, est d'une si grande importance, qu'elle ne peut qu'exciter par elle-même, l'attention de V. M. C'est l'horrible & cruelle persécution exercée depuis long-tems en Portugal sur une grande partie de vos propres Sujets, par d'autres de vos Sujets qui les emprisonnent, qui les deshonnorent, qui confisquent leurs biens & qui détruisent leurs familles, qui font fustiger les uns, qui flétrissent les autres d'une ignominie inéfaçable, qui en exilent plusieurs & qui, en un mot, ôtent la vie à un grand nombre, après les avoir fait passer par des tortures, des tourmens & des supplices, dont l'idée seule bouleverse & révolte l'humanité ! Noblesse & Peuple de Portugal, *Familiers* * de ce que vous appelez le *Saint Office* ;

* Les *Familiers*, ou *Familiars*, de l'Inquisition, sont un Corps semblable à un Parlement, dont on peut dire que la première Noblesse de Portugal fait la Chambre haute, celle des Communes n'étant composée que des Bourgeois les plus riches & les plus accrédités. Ils ne font qu'exécuter les ordres des Inquisiteurs, soit pour emprisonner les coupables, soit pour les garder soigneusement le jour d'*Auto da Fé*, qu'on les promène par les rues de Lisbonne, jusqu'à ce que les uns rentrent dans leurs cachots & que les autres soient livrés aux Bourreaux pour être étranglés,

Office ; c'est-à-dire Protecteurs & Exécuteurs des ordres & de la volonté des Ministres du redoutable & execrable Tribunal de l'Inquisition ; prêtez-moi un moment d'attention. Vous me connoissez tous, je suis votre compatriote, c'est à Lisbonne que j'ai vû le jour, & c'est-là que par le Sacrement du Batême ** j'ai été enrôlé sous les enseignes du Christianisme. C'est-là qu'en suivant l'exemple de mes Pères & les instructions de mes Précepteurs & de mes Directeurs, j'ai donné tête baissée de même que vous, dans la foi erronée qu'on y prête aux délibérations, & aux décisions de ce Tribunal, & dans la soumission aveugle & sans bornes qu'il fait s'attirer comé par force,

C 2

de étranglés, ou brûlés tout vifs. Tout ce Corps qui est très-considérable, tient fortement le parti de l'Inquisition : & bien qu'elle punisse souvent quelques-uns de ces *Familiers*, tous leurs Collègues le souffrent patiemment, & sans en murmurer. Ils lui prêtent serment de fidélité, & d'une obédience aveugle, & par-là ils dérogent aux droits des êtres raisonnables & se dépouillent de l'humanité & de l'amour qu'ils doivent au prochain. Lorsque l'Inquisition déclare un homme coupable, les *Familiers*, sans connoissance de cause & sans la moindre information de son crime, sont obligés de se saisir de lui, fût-il leur ami intime, leur proche parent, leur fils, & même leur Père n'importe, il faut le trahir, l'emprisonner, & le conduire même jusqu'au bucher.

** Je suis né à Lisbonne le 21. de Mai 1702, & le Batême m'a été administré dans la Paroisse de St. Mamede le premier de Juin de la même année, par le Rd. Père Prieur, *Thomé Antunes Madeyro*.

de presque tous ceux qui naissent sujets de sa Jurisdiction, malgré la capacité des uns, malgré les grands talens des autres, & malgré la raison que Dieu leur a donnée à tous. Cependant il m'étoit venu dans l'esprit, même avant que de sortir du Royaume, des doutes très-considérables contre le procédé de ce Tribunal & l'inhumanité & l'injustice de ses Ministres. Mais le danger que j'avois à craindre de leur part, contribua beaucoup à étouffer ces doutes. Je ne laissai pas néanmoins de tems en tems, de m'en découvrir en grand secret à quelques-uns de mes amis; & dans la suite j'en fis part à plusieurs autres, dont la probité m'étoit bien connue. Je vous dis la vérité, croïez-moi, car je ne suis pas homme à vous débiter des faussetés. Plusieurs de ces gens de bien & d'honneur, pensant de même que moi à cet égard, me rendirent confiance pour confiance, & me firent connoître leur horreur pour cet infâme Tribunal. La charité ne me permet pas de vous nommer ici aucun de ceux d'entre eux qui sont actuellement vivans; mais vous verrez à la marge †, les noms illustres de quelques-uns de ceux

† Mr. *Joseph da Cunha Brochado*, Chevalier de l'Ordre Royal, Membre de l'Académie de l'Histoire, Conseiller des Finances, & Envoïé Extraordinaire de Portugal à la Cour de la Grande Bretagne.

Mr. *Martinho de Mendosa de Pina d' Proença Homem*, Gentilhomme né de la Maison du Roi, & le seul

qui ne sont plus , & dont la mémoire doit toujours vous être chère & respectable. Sachez aussi que hors du Roïaume , j'ai trouvé plusieurs Portugais assez éclairés pour condamner les procédés odieux de l'Inquisition & pour désapprouver hautement l'inhumanité

seul Laïque Portugais , versé dans la connoissance de l'Hébreu , du Grec , du Latin & de plusieurs autres Langues , qui seroit regardé comme le plus grand Philosophe du siècle dans son País , s'il ne s'étoit pas avisé d'y vouloir décréditer *Aristote*, en combattant son système.

Le Rd. Père *Hypolite Moreyra*, Jésuite d'une grande modération , de très-bonnes mœurs & toujours au-dessus des préjugés de ses Collègues. Il étoit de l'Académie Roïale , & ce qui paroitra surprenant , il étoit membre de l'Inquisition en qualité de Qualificateur.

Le Rd. Père *Emmanuel Guilherme* , de l'Ordre des Prédicateurs & grand Prédicateur lui-même , Qualificateur & Examineur de l'Inquisition; dans le tems même qu'il approuvoit la persécution de ce Tribunal contre les Juifs , il blâmoit & reprouvoit fortement sa témérité & sa mauvaise foi , au sujet de la défense qu'il faisoit aux peuples de lire la Sainte Ecriture.

Mon Oncle le Rd. Père *Emmanuel Ribeyra* , de la Congrégation de l'Oratoire , dont il a été le *Proposito*, Examineur & Qualificateur de l'Inquisition; ce digne homme dans lequel le feu Roi a eu tant de confiance & dont vous avez respecté les mœurs & la qualité de l'un des profonds Théologiens du Roïaume. En résidant à la Cour de Madrid , à la place du Marquis d'*Abrantes* , Ambassadeur de Portugal , quel honneur ne s'attira-t-il pas par sa conduite qui lui mérita la bienveillance la plus distinguée de la part

té de tous ses Officiers. Deux Ministres publics & peut-être les deux plus fameux * qui aient servi la Couronne de Portugal sous le dernier Règne, entroient si bien dans tous mes sentimens à ce sujet, que vous pouvez regarder comme leur propre langage, celui que je vais adresser bien-tôt aux Inquisiteurs. Mais sans nous arrêter à cela, vous devez ajouter foi à ce que je vous dis & suivre mon exemple & mes conseils, par d'autres puissans motifs. Vous auriez tort assurément de me regarder comme votre ennemi. Par ma naissance je suis étroitement lié de parenté avec plusieurs d'entre vous, & ma qualité de votre Compatriote m'inspire pour vous les sentimens de la plus inviolable affection. Il est vrai qu'ayant abjuré la Communion de l'Eglise Romaine, pour embrasser la Religion Protestante **, vos préjugés doivent naturellement vous indisposer

part de Leurs Majestés Catholiques à présent régnantes ? Il étoit de ce nombre & il avoit très-mauvaise opinion du procédé de l'Inquisition, sur-tout au sujet de la défense de la Parole de Dieu en langue vulgaire.

L'Eveque de *Lamego*, fils du Duc de *Cadaval*, m'a dit plus d'une fois, au sujet de tant de bons livres dont la lecture est prohibée en Portugal, que *les Inquisiteurs n'étoient que des bêtes*.

* Le Comte de *Tarouca*, mort à Vienne en Autriche : & *Dom Louïs de Cunha* mort à Paris.

** Ceux qui la professent viennent de donner une preuve éclatante de leur charité, en montrant à tous

disposer contre moi , & me rendre odieux à vos yeux. Mais , mes chers Parens & Amis , détrompez-vous & daignez m'écouter. En changeant de Religion j'ai abandonné les délices & les aïssances de ma Patrie , aïssances & délices que je n'ai depuis rencontré nulle part ; je me suis séparé pour toujours d'une

digne

tout le monde combien ils craignent Dieu , & combien ils aiment leur prochain. Dès que le désastre de Lisbonne parvint à la connoissance de S. M. Britannique, elle s'adressa d'abord à son Parlement , pour lui demander un secours efficace en faveur de ce Peuple défolé. Cette adresse du Roi est conçue dans des termes qui montrent à la fois la sincère amitié qu'il porte aux Princes ses Alliés , & sa promptitude à les secourir dans toutes les occasions qui s'en présentent ; & ils marquent en même tems sa piété & sa sensibilité pour les détresses de ses semblables , & d'une manière bien distinguée pour celles des Portugais. La charité & la générosité du Parlement l'ayant fait entrer à l'instant dans les vûes de son Roi , il lui accorda tout d'une voix cent mille Livres Sterling , c'est-à-dire plus d'un million de *Crusades*, argent de Portugal , pour aider ces malheureux Peuples à se relever de son affreuse défolation. Je ne m'étendrai pas ici en réflexions. Je prie mes compatriotes d'en faire eux-mêmes sur ce sujet. Serroient-ils fort disposés dans un cas de cette nature , à donner à ceux qu'ils appellent Hérétiques , un secours pareil à celui qu'ils viennent d'en recevoir eux-mêmes ? A l'exception de quelques cœurs bien-faits, presque tous les autres ne se réjouïroient-ils pas même d'une infortune qui seroit arrivée à des gens qui ne pensent pas comme eux & qui , selon eux , ne méritent pas que l'on ait de compassion de leurs malheurs ? Réfléchissez y bien , mes compatriotes !

digne & respectable Mère, de plusieurs Frères, & de vous tous. Ni l'avancement de ma fortune, ni les avantages réels, ni les espérances flatteuses qui me rioient du côté de Lisbonne, n'ont dû me faire changer de résolution. Affermi par la grace de Dieu dans un parti pris avec une entière connoissance de cause, & réduit à ne manger d'autre pain que celui que les Fidèles me fournissent, je me suis retiré à la Campagne & j'y vis dans un de ces lieux que vous appelez en portugais, & comme par mépris, *un coin du Monde*; j'y donne mon tems à la culture d'un petit jardin; mais je ne cesse de louer Dieu, dans l'état où il m'a placé, & bien convaincu d'une vie à venir, je le bénis de tout ce qui m'arrive, me reposant entièrement sur sa miséricorde, par laquelle seule j'espère d'être sauvé. Les calamités qui viennent d'arriver à Lisbonne, le trouble & la confusion où vous vous êtes tous trouvés, & l'affreux châtiment qui vous a tous menacés, pouvoient seuls m'arracher à la tranquillité de ma retraite. A l'instant, abandonnant toute autre occupation, ma sensibilité & mon devoir m'ont transporté en idée au milieu de ma chère & infortunée patrie, & m'ont poussé à vous adresser ma triste & foible voix, pour votre consolation & pour votre bonheur éternel. J'entreprends cette pénible tâche, dans un tems où ma tête blanchie, ma main trablante

&

& mon corps usé par les souffrances, vous font de sûrs garands, que sur les bords du sépulchre, il ne peut entrer dans cette démarche aucune vûë d'intérêt de ma part, & que je ne puis me proposer autre chose que de contribuer de tout mon pouvoir au salut de vos ames, par les remontrances que je vous adresse, par les avis que je vous donne & par les vérités que vous avez ignorées jusqu'à présent & que je vous annonce. Ma situation & le détail que je viens de vous tracer, doivent vous convaincre que rempli de l'esprit de paix & du désir de vous retirer de l'erreur, je ne vous parle ici qu'en qualité de Chrétien, & comé un véritable ami, un citoyen fidèle, un compatriote & un sujet tout dévoué à la gloire du Roi, & de son peuple. Noble & peuple du Portugal, *Familiers* du prétendu St. Office, ah ! n'aïez plus de soumission aveugle pour les ordres de ce Tribunal, & ne prêtez plus de serment d'obédience à ses Ministres ! Il est tems de rentrer en vous-mêmes & de secouer un joug qui vous avilit & qui vous ruïne. Que votre soumission se tourne toute entière du côté de Dieu, dans l'observation de ses commandemens, & que votre fidélité & votre obéissance, bornées à votre Roi seul, affermissent & accroissent sa puissance !

Et vous, race maudite de Dieu & abhorrée de tout le genre-humain, *Inquisiteurs* de Portugal, (car c'est tout dire ;) si vous
vous

vous proposez de tenir encore la même conduite, & si vous continuez à vous obstiner dans vos iniquités, je ne vous demande pas votre attention; mais je vous enjoins de la part du Dieu de vérité de me prêter l'oreille! J'avouë que je n'ai rien qui puisse me rendre respectable, ni même recommandable à des gens de votre caractère. Sans doute que vous me méprisez parfaitement, & que vous vous dites tout bas, que vous n'avez rien à craindre d'un écrivain qui, de son propre aveu; n'a ni savoir, ni autorité & qui néanmoins s'érige en Conseiller du Roi, en Prédicateur du peuple, & qui ose décrier les saints procédés de votre Tribunal. Puisqu'il n'est pas en nôtre pouvoir de le brûler tout vif, ajoutez-vous peut-être, laissons-là ce malheureux & n'en tenons aucun compte. Vous avez raison, & ce que vous venez de dire est peut-être la première & la seule vérité qui soit jamais sortie de votre bouche. Il est certain que je suis hors d'état de vous faire aucun mal, & que je n'ai pas plus à redouter de votre part que vous avez à craindre de la mienne. Mais quoi, donc? Est-ce que vos propres consciences ne vous accusent & ne vous trahissent pas? Est-ce que la force de la vérité ne se fait pas jour dans vos cœurs & ne les plonge pas dans la consternation? Est-ce que vos propres remords, ces aiguillons secrets, rongeurs & insupportables, ne vous remplissent pas d'allarmes & d'effroi? Quand cela seroit possible

possible & quand même vous résisteriez à leurs retours continuels, l'idée des jugemens d'un Dieu souverainement juste, & la rigueur avec laquelle il a déjà commencé à foudroier vos iniquités, ne doivent-elles pas vous pénétrer d'épouvante & de terreur? Non, vous n'avez rien à craindre de ma part; mais vous avez tout à craindre de ce que je vous annonce au nom & de la part de Dieu!

O Inquisiteurs! ce Tribunal dont vous êtes les Ministres,

*Hæc maledicta Domus furibunda imago Gehennæ,
Est fabricata sacrâ, fatiferâque manu.*

Où il est l'ouvrage de l'infame *Saavedra* * & vous savez vous-mêmes qu'il ne doit son origine

* *Jean Perez de Saavedra* étoit de Cordoue, ou de Jaen en Espagne. Aiant amassé plus de trente mille ducats à falsifier des lettres apostoliques, il s'en servit pour introduire l'Inquisition en Portugal. Il feignit pour cet effet, d'être Cardinal Legat du St. Siège, & aiant fait sa maison & pris cent cinquante domestiques à sa suite, il fut reçu en cette qualité à Seville & logé avec de grands honneurs dans le Palais de l'Archevêque; puis s'étant avancé jusqu'à Badajoz, sur les frontières de Portugal, il dépêcha un Secrétaire au Roi, pour lui donner avis de son arrivée & lui porter de fausses lettres du Pape, de l'Empereur & de quelques autres Princes séculiers & ecclésiastiques, qui prioient instamment Sa Majesté de vouloir favoriser les pieux desseins de ce prétendu Cardinal Legat. Le Roi qui eut de la joie de cette Legation, lui fit réponse comme à un Legat, & lui

envoia

origine qu'à la fraude & à l'audace de cet Imposteur. L'établissement de cette juridiction en Portugal lui est devenu fatal.

Au

*Sæva Inquisitionis cæcum ac turpe Tribunal
 Instituens Regni debilitavit opes.
 Quæ mala non affert hoc implacabile monstrum !
 Mæstitiam, angores, dedecus, atque neces !
 Imposuit servile jugum, & ter amata libertas
 Dulce bonum vitæ proh dolor ! interiit !
 Est Sophia extorris : sola ignorantia regnat.
 Quis dubitat, taceat : querere nemo potest.
 Biblia versantes Sancta, appellantur iniqui ;
 Opposita esse putat, scire, & habere fulem.
 Nemo potest isthuc tranquille vivere vitam ;
 Perpetui comites sunt timor atque tremor.
 Hoc perturbatum Chaos in qua Sede moratur,
 Judicium obtorpet, mentis & usus abest.
 Revera hæc est quæ Inquisitio sancta vocatur.
 Illâ introductâ, Natio tota ruit.
 Nunc mirare precor ! Sapiens Rex protegit illam
 Sunt ejus Fumuli Marchio, Duxque, Comes ?*

envoia un Seigneur de la Cour pour le complimenter & l'accompagner dans son Palais, où il demeura environ trois mois & établit dans cet intervalle l'Inquisition dans ce Roiaume. Après avoir pris congé de Sa Majesté, il sortit de Portugal, fort joieux d'avoir réüssi dans son dessein ; mais il fut découvert sur les frontières de Castille & reconnu pour un ancien serviteur du Marquis de Ville-neuve. Aiant été arrêté prisonnier, il fut condamné pour dix ans aux Galères, & défenses lui furent faites de plus écrire sous peine de la vie. L'Arrêt fut executé & il demeura

Au jugement du savant Compatriote qui a tracé ce portrait original de l'Inquisition, jugement qui est d'ailleurs conforme aux idées de tous ceux qui connoissent bien ce Tribunal, il est la seule cause de tous les désordres qui affligent depuis long-tems le Portugal & qui accablent tous ses habitans. La lecture de la sainte Bible, c'est-à-dire la Parole de Dieu qui a été donnée pour l'instruction & pour la consolation des Peuples, par le canal de ses Prophètes & de ses Evangélistes, y est entièrement & sévèrement défenduë. L'aimable liberté, le plus doux & le plus grand bien des mortels, n'y est point connuë. L'examen de la Religion n'y a jamais été permis, & chacun y est forcé d'étouffer ses doutes dans leur naissance. Le vrai savoir étant exilé du país, la crasse ignorance s'est emparée impunément de son siège. A la lettre, il n'y a personne qui puisse se vanter ou se flatter d'y vivre tranquillement. La nature de ce monstre de l'Inquisition est de répandre continuellement la crainte & la terreur chez tous ceux qui respirent sous ses yeux. Combien le Portugal ne seroit-il pas plus florissant aujourd'hui, si la cruelle persécution

meura plusieurs années aux Galères, jusqu'à ce qu'il en fût entièrement retiré en 1556. par un Bref du Pape Paul IV. qui désira de le voir, pour le remercier sans doute du bon service qu'il avoit rendu au St. Siège, en introduisant l'Inquisition en Portugal, où elle s'est depuis toujours soutenuë.

exécution de ce Tribunal, contre les Juifs surtout, n'avoit pas contraint tant de monde d'aller s'établir ailleurs? Par combien d'autres endroits ne porte-t-il pas coup aux finances du Prince, à la prospérité & aux intérêts du Peuple? A moins que vous ne soiez tous nez aveugles, vous ne sauriez disconvenir de ces vérités.

Pour vous montrer, présentement, quel est dans le fond votre métier, & vous faire sentir au juste & sans réplique, toute la perversité de votre procédé; pour vous découvrir aussi de quel œil les hommes vous regardent, & de quelle manière Dieu lui-même se propose de punir vos œuvres iniques, il faut que je change ict de langage. Le Roi David va me prêter le sien. Mais, me direz-vous peut-être d'abord, ce Roi n'a jamais parlé de nous; il n'a pas même connu le nom d'*Inquisiteur*. Je pourrois vous répondre que ce saint homme en qualité de Prophète, qualité que vous n'osez lui refuser, a fort bien pû prévoir qu'il y auroit un jour des *Inquisiteurs* sur la Terre, & que c'est eux qu'il dépeint dans les descriptions affreuses qu'il fait de ces méchans & de ces iniques, auxquels vous ressemblez si bien. Mais si David n'a point parlé de vous expressément, & si le nom même d'*Inquisiteur* ne se trouve dans aucun endroit de ses écrits, vous ne sauriez pourtant disconvenir qu'il y parle très-clairement & très-positivement des
 persé-

persécuteurs, des sanguinaires, des trompeurs & des perfides. Or votre propre conduite & tous vos procédés vont me fournir des preuves incontestables de vos méchancetés, de vos fraudes, de la soif que vous avez du sang humain & de la cruauté avec laquelle vous avez poussé vos persécutions, beaucoup au-delà de tout ce qu'on a vû faire à tous les Tyrans vos prédécesseurs. En faut-il davantage pour soutenir que le Roi David a parlé plus d'une fois de vous dans ses ouvrages, & qu'il vous y a si clairement désignés, qu'il n'est pas possible qu'il ne vous ait eûs en vûe ?

Voici donc votre portrait au naturel ; démentez-moi si vous le pouvez. Vous ne vous occupez qu'à imaginer des méchancetés (a) & qu'à pénétrer dans les intentions les plus cachées des autres hommes. Vous vous êtes érigés en Maîtres & en Juges de toutes les consciences. Mais Dieu tirera subitement son trait contre vous & vos blessures s'ensuivront. Tous les hommes craindront, ils raconteront l'œuvre de Dieu & considéreront ce qu'il aura fait. Le juste se rejoüira en Dieu, & tous ceux qui sont droits de cœur le glorifieront. Votre odieuse profession vous oblige de vous saisir continuellement de vos propres compatriotes (b), des Sujets de votre Roi & de quantité de gens qui sans vous vi-

vroient

(a) Pl. 64. v. 6, &c. (b) Pl. 55. v. 22.

vroient paisiblement. Par devoir & par office vous vous tenez toujours en embuscade (a) : vos yeux épient sans cesse le troupeau des défolés ; vous leur dressez des embûches dans un lieu caché , c'est-à-dire dans votre Tribunal , comme des Lions dans leur fort , & vous vous y retirez jusqu'au moment propre à saisir votre proie & à tomber sur l'affligé , lors même qu'il se flattoit de vous avoir échapé. Vous tuez l'innocent (b) dans des lieux secrets , c'est-à-dire dans les cachots de l'Inquisition. Vous mettez à mort de même la veuve , vous n'épargnez pas l'orphelin , ni même l'étranger. Vous vous déchânez aussi contre les justes (c) & vous condamnez sans miséricorde le sang innocent. Vous agissez , en un mot , comme si vous étiez persuadés que Dieu ne voit rien (d) de ce que vous faites , & qu'il n'en prendra aucune connoissance. Mais vous vous trompez lourdement , car le Dieu-Fort vous a en abomination , parce que vous êtes des sanguinaires (e) & des perfides ; & à cause de cela vous ne parviendrez pas (f) à la moitié de vos jours. Il a déjà préparé contre vous ses armes mortelles (g) : Il répandra son indignation sur vous (h) : l'ardeur de sa colère vous fera. Votre palais , c'est-à-dire , le Tribunal

(a) Pf. 10. v. 8, 9, &c. (b) Pf. 94. v. 5. (c) Ibid. v. 21.

(d) Pf. 110. v. 12. & Pf. 94. v. 7. (e) Pf. 5. v. 6.

(f) Pf. 55. v. 25. (g) Pf. 7. v. 14. (h) Pf. 69. v. 25.

nal où vous emprisonnez les uns & où vous tuez les autres , sera renversé (a) & désolé , & il n'y aura personne qui habite plus dans ses tentes. Par l'exercice perpétuel d'une tyrannie inouïe & d'une conduite folle & ridicule , que le Roi & son Peuple ont autorisées jusqu'ici , séduits & obsédés par vos ruses & par vos fraudes , vous avez mis ce pauvre peuple en opprobre à ses voisins , en dérision & en raillerie à tous ceux qui habitent autour de lui , & vous l'avez fait venir en dicton (b) parmi les nations. Mais toute cette autorité & toute cette puissance que les Portugais & leur Souverain vous ont laissé exercer impunément jusqu'à ce jour , & par lesquelles vous les avez si fort deshonorés , vont être abolies. Pour cela la mort se repaîtra de vous , vous serez mis dans la fosse comme les animaux (c) , & toute vôtre force & vôtre crédit seront consumés dans le sépulchre. En punissant aussi rigoureusement que vous le faites la magie , la bigamie , la polygamie , les blasphèmes & tous les autres péchés , en un mot , où tombe la fragilité humaine , vous avez cependant grand soin d'user d'indulgence & d'épargner ouvertement tous ceux qui se rendent coupables de ce crime abominable qui attira autrefois la colère de l'Eternel sur les villes de la *Plaine* (d) , „ & qu'il a détruites

D d'une

(a) Ps. 69. v. 26. (b) Ps. 44. v. 13. & 14.

[c] Ps. 49. v. 14. [d] Genes. ch. IX.

d'une manière si éclatante & si terrible, afin que cet exemple servit de monument éternel à la postérité. D'où vient cela, si ce n'est de ce que vous le commettez vous-même ce crime que la pudeur ne permet pas de nommer ? Je pourrois vous en fournir des preuves sans réplique ; mais je me borne à en appeler là-dessus à tous les habitans de Lisbonne qui subsistent encore. Craignez donc misérables & fragiles mortels le triste sort de la *Plaine* ! Vous l'avez déjà éprouvé en partie ; faites en sorte qu'il ne retourne pas sur vous, & que vous n'en soiez totalement consumés ! La calamité s'est logée au milieu de vos murs (a) ; mais qu'il est à craindre que vos forfaits, vos tromperies, vos fraudes & votre mauvaise foi n'y subsistent encore, & que l'iniquité & l'impunité n'y président dans vos assemblées (b) !

Mais le premier & le principal grief que j'avois à alléguer contre vous, je l'ai réservé à dessein pour le dernier, dans la vue de vous pousser à bout & de vous confondre par la plus forte de toutes les raisons. La sainte Loi & la Parole de Dieu ne sont uniquement supprimées en Portugal, que par vos ordres insensés & tyranniques, & par les peines infinies que vous vous donnez pour les faire scrupuleusement exécuter. Le Peuple portugais n'ayant jamais connu les commandemens de son Dieu, ne les

a

[a] Pf. 55. v. 11. [b] Pf. 55. v. 16.

a non plus jamais observés. Loin de lui permettre la lecture du Vieux & du Nouveau Testament, vous lui défendez avec une rigueur extrême la lecture de tous les livres qui combattent, qui réfutent, ou qui ruinent de fond en comble vôtre impie système. Ce n'est qu'à lui que le Portugal est redevable de la crasse ignorance dans laquelle il est encore enseveli, & de ce que ses malheureux habitans n'ont à parler exactement aucune Religion. Chrétiens à peine de nom & Idolâtres en effet, on ne fait plus dans le monde ce qu'ils font, & eux-mêmes ne sauroient le dire. Tous les raisonnemens dont vous les ébloüissez & que vous nous avez si souvent opposés, n'ont-ils pas été mille fois convaincus de fausseté & de mauvaise foi ? Vous savez en conscience & par une longue expérience, que vous ne tenez point devant nos Controversistes, & que dans toutes nos disputes, vous nous avez cédé le champ de bataille, vous abandonnant vous mêmes au désespoir de ne pouvoir jamais nous vaincre. Munis de la véritable Loi de Dieu, que nous possédons dans toute sa pureté, nous ne craignons point la controverse qui ne peut servir qu'à nous affermir de plus en plus dans nos principes. Cette sainte Loi se trouve dans la bouche de chacun d'entre nous ; elle est écrite dans la langue du païs, nos femmes & nos enfans la lisent, la méditent, l'étudient sans cesse & en font leurs délices. Ils regardent

gardent avec pitié, les argumens puérils que vous alléguiez contre la lecture de la Parole de Dieu, & ils s'en moquent avec raison. Comme vous ne pouvez ignorer que la Religion que vous enseignez au Peuple, est la fausseté même & qu'elle ne peut soutenir aucun examen, vous avez grand soin d'interdire toute sorte de controverse & tous les livres, qui en traitent. Si vous permettiez la lecture de la Bible, les Peuples venant à y connoître la volonté de Dieu, ne manqueroient pas de se révolter contre vous, indignés d'avoir été trompés d'une manière aussi honteuse & aussi dangereuse. Si vous ouvriez la carrière à la controverse, elle renverseroit de même en peu de tems ce fantôme de Religion que vous avez élevé en l'air & habillé d'une façon si romanesque & si ridicule. Voilà comment, & pourquoi, vous retenez la Parole de Dieu en injustice; mais voilà aussi pourquoi sa Justice divine s'est manifestée contre vous. Vous aviez, pour ainsi dire, aboli sa Loi; il étoit tems que l'Éternel opérât (a). Parmi les ruines de Lisbonne, on compte celle du Tribunal ou palais de l'Inquisition. Il y a plusieurs siècles que vous débitiez que ce Tribunal est ce qu'il y a de plus agréable à Dieu, par les services qu'il lui rend en soutenant la Foi & en concourant à sa gloire. Il a détruit cependant ce Saint Office. Oseriez-vous

(a) Pl. 119. v. 126.

vous dire qu'en cela il s'est montré ingrat envers vous, ou qu'il n'a pas eû assez de pouvoir pour garantir ce palais de la destruction ? Mais n'est-il pas vraisemblable, au contraire, que s'il en a fait un monceau de ruïnes, c'est parce qu'il l'avoit en abomination & que bien loin d'être touché de votre faux zèle, il le détestoit véritablement & ne le regardoit que comme une fureur barbare & une persécution infernale, & par conséquent comme un service indigne de lui, & diamétralement opposé à celui qu'il exige de ses serviteurs ? A la vûe donc de la destruction de ce que vous appelez le Saint Office, & des raisons que je viens d'alléguer, peut-on douter qu'il n'ait parû aux yeux de Dieu un Office diabolique, & digne d'être englouti dans les abymes ?

Inquisiteurs ! Le chemin où vous marchez, en suivant si servilement les traces de vos prédécesseurs (a), vous rend tout à la fois criminels envers Dieu & ridicules aux autres hommes. Que si vous persistez dans votre égarement, sans aucun égard à ce que le genre-humain exige de vous & à ce que le Dieu-Fort vous commande, c'est une marque sûre, je le dis en tremblant, qu'il vous a réprouvés à jamais, à cause de la dureté de vos cœurs Pharaoniques, incorrigibles & semblables à celui de ce malheureux Roi

D 3 de

(a) Pl. 49. v. 13.

de l'Égypte. En ce cas-là , & tandis que je vous verrai marcher dans le chemin de la perdition , je ne me repentirai point de l'aigreur avec laquelle je vous parle. Quoique les noms d'imposteurs , de faussaires , de scélérats , & autres de cette nature soient rudes & très injurieux , n'est-on pas fondé à les appliquer à ceux qui par leurs forfaits continuels & publics , se rendent les ennemis déclarés de Dieu & les ennemis mortels de leur prochain ? C'est en vous regardant comme tels , & non par aucun motif d'animosité , ni de passion , que ma plume vous dépeint de si noires couleurs. Je ne dois donc pas vous en faire des excuses. Le nom d'Inquisiteur est le plus honteux & le plus odieux que l'on puisse donner à un mortel. Cependant vous le recevez & vous l'agréez comme un titre d'honneur qui vous est propre. Convenez donc que tous les autres noms que je vous donne vous conviennent , & qu'il m'est permis de les mettre en usage , sans manquer à la charité & sans blesser les règles de la bienfaisance.

Inquisiteurs , encore une fois ! Le souverain Créateur , le Dieu des miséricordes ne vous a peut-être point rejettés pour toujours (a). Il vous a fait panacher tous jusqu'à la poudre (b) ; & il vous a tous attachés contre la terre ; mais a-t-il oublié d'avoir pitié

A-t-il

(a) Ps. 22. v. 24. (b) Ps. 44. v. 25.

(a) ? A-t-il resserré par colère toutes ses compassions envers vous ? Vous n'en savez rien, non plus que moi. Je fais néanmoins & vous devez aussi le reconnoître, que les ressources de ses gratuités sont infinies ; qu'il se tient toujours près des misérables (b) & des affligés, & souvent même de certains pécheurs qui paroissent entièrement destitués de sa grace, par la qualité des châtimens dont il les visite. Nous ne pouvons que nous tromper, lorsque nous voulons pénétrer dans les voies de Dieu. On peut dire hardiment que la plupart de ses châtimens sont de véritables faveurs qu'il fait aux hommes. Seul il fait tirer les plus grands biens des maux les plus accablans. Il châtie en père les enfans qui lui sont rebelles, & il les porte par-là à se repentir & à rentrer ainsi dans les chemin de la vie. Il est donc encore possible que vous soyez du nombre de ceux que Dieu ramène de cette manière dans la route du salut. Par quelle obstination fatale résisteriez-vous maintenant à la voix paternelle qu'il vous adresse, par l'organe d'un de vos plus tendres compatriotes, parent des uns, & ami des autres (c) ?
Pour l'amour de Dieu vôtre Créateur & vôtre

(c) Ps. 77. v. 34. (d) Ps. 69. v. 34.

[c] Je ne me vante ici de rien qui ne soit vrai. Un Inquisiteur n'accorde presque jamais son amitié à qui que ce soit, & cela est si connu en Portugal, qu'on y taxera de vanité l'honneur dont je me vante ici. Le grand Inquisiteur *Mr. Nuno da Silva Teller* de

tre Rédempteur, ouvrez les yeux & prêtez l'oreille ! Dépouillez-vous de vos anciennes habitudes & prenez une nouvelle conduite. Désavouez ouvertement & sans détour celle de votre prétendu St. Office ; concevez vous-mêmes pour lui de l'exécration ; déclarez au Prince , & notifiez à ses sujets , que cette Jurisdiction est illégitime, contraire à la Loi de Dieu , pernicieuse au bien du Roïaume , nuisible aux intérêts , aux libertés & aux consciences des peuples. Convaincus enfin que le Tribunal de l'Inquisition est injuste , cruel , tyrannique, travaillez

de la maison des Marquis d'*Allegrete* , & ci-devant Rhéteur de l'Université de Coïmbre , est celui que j'ai en vû à ce sujet. Qualité d'Inquisiteur à part, il m'a constamment honoré de son amitié , sur-tout lors de mon départ de Lisbonne en 1734. Pendant trois années consécutives , il a entretenu avec moi une correspondance régulière & il m'écrivait presque toutes les postes. Malgré ses grandes occupations , il avoit la bonté & le soin de me communiquer tout ce qui se passoit de plus particulier dans sa famille , dans la Ville , & à la Cour. Pour rendre ici-la justice qui est dûë aux bonnes qualités de ce Seigneur , je dirai que le Prince *Eugène* avoit accoûtumé de dire , qu'il ne pouvoit comprendre comment elles se trouvoient dans la personne d'un Inquisiteur. Le phénomène lui sembloit des plus rares & tout-à-fait singulier. Qualité donc d'Inquisiteur à part, ce Seigneur en possède beaucoup d'autres très-solides & très-respectables. C'est la pure vérité qui m'arrache cette confession , indépendamment des sentimens de gratitude qui m'attachent à lui. En parlant aux Inquisiteurs en général , il me faisoit bien de la peine d'y comprendre aussi ce grand homme.

lez les premiers à le renverser, à l'abolir & à l'anéantir pour-toujours : tournez ensuite vos talens & vos lumières du bon côté : employez les uns & les autres à favoriser de toutes vos forces la Loi de Dieu , à lui donner une libre entrée dans tous les cœurs & à faire observer religieusement les commandemens : appliquez le reste de vos soins à procurer au Souverain & à tous ses Sujets, la paix , la concorde , la tranquillité & la liberté , dont ils ont un si grand besoin. En un mot , repentez-vous de tous vos iniques procédés ; & peut-être deviendrez-vous encore les plus heureux des mortels , par la joie que Dieu ressentira de vôtre conversion , & par les bénédictions sans nombre dont vous serez comblés par tous les habitans de la terre.

Si vous vous déterminez à donner enfin cette satisfaction au genre-humain , vous aurez bien-tôt la paix avec tout le monde. Ni moi , ni qui que ce soit ne vous traitera plus d'Inquisiteurs. Ce titre d'anathème sera changé dans celui d'enfans de Dieu & de gens de bien ; titres les plus glorieux & les plus doux que puissent porter des êtres raisonnables. Quant à moi , la seule supposition , & la seule espérance de vôtre repentir est sur le point de me désarmer & de me faire changer de langage. Prodigue jusqu'ici en reproches & en menaces , vous me trouveriez en ce cas-là , l'homme du monde le plus liberal en louanges & l'Ecrivain le plus

plus porté à réhausser votre vertueuse & glorieuse résolution. Vous verriez alors que ce n'est par aucun mouvement d'inimitié personnelle que je déclame contre votre conduite, & le changement de la mienne dans mes écrits vous convaincroit que mes reproches ne tombent sur aucun de vous en particulier, mais que mon devoir m'oblige de m'élever contre l'injustice, de protéger la vertu & de défendre hautement les droits de l'humanité.

Mais, me direz-vous peut-être ici, Dieu est courroucé, il cache de nous sa sainte face (a), il nous oublie dans notre affliction & il nous a entièrement abandonnés. Nullement. Rassurez-vous. Celui qui vous inspire le désir & la résolution de vous repentir est tout prêt à vous exaucer; il veut vous retirer de vos calamités, & il est disposé à oublier & même à pardonner toutes vos offenses. Chers convertis, heureuses Créatures, renouvelées par la grace de Dieu, vous dirois-je alors, hâtez-vous de vous prosterner en sa présence & dites-lui avec une sainte componction :

Ô Eternel, Dieu des armées, soit par ignorance, soit par méchanceté, nous nous sommes tous rendus coupables envers Toi ! Nos transgressions sont énormes & en grand nombre ! Comme nos prédécesseurs nous n'avons pas été attentifs (b) à tes bienfaits : nous ne t'avons pas recherché en esprit & en vérité, mais

[a] Ps. 44. v. 24. [b] Ps. 106. v. 6. & 7.

mais nous nous sommes rebellés contre Toi : nôtre témérité & nôtre malignité ont été portées au plus haut point : nous avons aboli ta sainte Loi , & afin d'accommoder à nos intérêts la petite portion que nous en avons retenue , nous l'avons estropiée , mutilée & totalement défigurée : accablés sous le poids de ces grands forfaits nous sentons que nous sommes indignes de ton support & de ton pardon ; mais pleins de confiance en tes miséricordes infinies , nous osons y recourir , & prosternés en ta présence , les yeux pleins de larmes & le cœur navré & froissé , nous te supplions de nous rendre la joie de ton salut : nous avons péché contre toi , contre toi proprement (a) : toutes nos actions nous font horreur & nous nous détestons nous-mêmes : tu nous as visités de tes verges ; mais nous connoissons que tu l'as fait avec justice ; nous recevons tes châtimens avec soumission , & même nous t'en remercions ; car l'affliction nous a été bonne (b) & convenable. Avant que de tomber dans cette affliction , & dans les calamités qui nous environnent , nous allions à travers champs , mais à présent nous voulons reprendre & suivre le droit chemin , & nous nous proposons de recevoir & de faire recevoir ta parole , d'observer & de faire observer tes commandemens. Dieu de nôtre délivrance (c) , rétablis nous & fais cesser la colère que tu nous as montrée ! Tourne ta face

[a] Pf. 51. v. 4. [b] Pf. 119. v. 67. & 71.

[c] Pf 85. v. 4.

face vers nous (a), car nous sommes affligés & défolés; les détresses de nos cœurs s'augmentent de jour en jour; retire-nous hors de nos angoisses, change nôtre deuil en allégresse (b) & en acceptant nôtre pénitence, daigne nous regarder favorablement. Tu vois que nos yeux sont défaillis (c) dans cette attente, que nous sommes las de crier, & que nos gosiers en sont desséchés. Eternel, ne nous abandonne pas dans nos bonnes résolutions, & accorde nous la grace & la force de les accomplir, afin de procurer & de faciliter à tes créatures le salut éternel, & afin de te rendre à jamais l'honneur & la gloire qui te sont dûs !

J'avoüe que ce changement de conduite de vôtre part pourra rencontrer d'abord quelques obstacles & quelques embarras; mais qu'ils ne vous rebutent point. Vous n'entrenez rien qui ne tende à la gloire de Dieu. Vous pouvez donc compter sur son secours, & à cet égard vous pouvez dire hardiment que vous n'avez rien à craindre. Quand on viendrait à remuer la terre (d) & que les montagnes se renverseroient dans la mer; quand les eaux viendroient à se troubler & à s'élever & que les rochers s'ébranleroient par la fureur de leurs vagues, vous ne devez pas vous en allarmer, ni vous en épouvanter. Le Dieu qui vous assiste est le Dieu-Fort qui saura bien vous

[a] Pl. 25. v. 15, &c. [b] Pl. 30. v. 2. [c] Pl. 69. v. 3.
[d] Pl. 45. v. 1, 2, 3. & Pl. 95. v. 5. & 6.

vous garantir & vous retirer de tout péril. Il est toujours à côté de ceux qui marchent dans ses voies. Suivez-les donc constamment & avec assurance, & vous obtiendrez sans peine & en peu de tems, le but que vous vous proposez, malgré les obstacles qui pourroient s'opposer à vos pieux desseins.

SIRE, je ne pouvois qu'être prolix dans la dénonciation que je viens de faire à la Noblesse, au Peuple de Portugal, & aux Inquisiteurs, des terribles menaces de Dieu contre ceux qui violent, ou qui méprisent sa sainte Loi; & des promesses certaines & ravissantes qu'il fait à ceux qui la respectent & qui l'observent. Avec la grace & l'assistance de Dieu, sans lesquelles je ne saurois compter ni sur mes bonnes intentions, ni sur les efforts que je fais pour retirer vos sujets de l'erreur où ils croupillent, j'espère que la crainte de ces menaces & que l'espérance assurée de leur Salut, feront sur eux une salutaire impression. Dans la flateuse idée que V. M. voudra bien encore m'accorder quelques momens d'attention, je vais prendre la liberté de lui représenter ce que je pense au sujet de l'abolition de l'odieux Tribunal de l'Inquisition.

La défense que les Inquisiteurs ont faite de la lecture de la Parole de Dieu, & qui met tous vos Sujets dans l'impuissance de connoître bien sa Loi, cette défense, dis-je, une fois levée, ces mêmes Inquisiteurs revenus de leur égarement seront les premiers à découvrir à V. M. tous les excès

cès & tout le danger du procédé de leur Tribunal, & la nécessité absolue qu'il y a d'y apporter un prompt remède. Ce moïen de la conversion des Inquisiteurs & les conseils qu'ils pourroient donner à V. M. sur ce sujet, ce moïen, dis-je, seroit le plus court, le plus facile & le plus propre pour reformer les abus déplorables qui deshonnorent vôte Roïaume. Mais supposez, ce que Dieu veuille détourner, que les Inquisiteurs s'obstinent à défendre leurs erreurs, & qu'ils s'endurcissent dans leur éloignement pour la vérité, c'est alors à vous SIRE, à prendre le Sceptre en main & à parler en maître & en père de vos sujets opprimés. Dieu vous l'ordonne expressément & il l'attend de vous. Que V. M. se souvienne ici qu'elle tient son autorité de Dieu seul & par conséquent qu'elle ne doit obéir qu'à cet Etre Suprême. Si vous daignez confronter le XX. Chapitre de l'*Exode* avec les liturgies portugaises, vous vous convaincrez sans peine que la Loi de Dieu n'est point connue en Portugal telle qu'elle est véritablement. Vous êtes donc nécessairement obligé d'y remédier &, en qualité de Monarque absolu, vous n'avez qu'à le vouloir. Vous pouvez de ce seul mot *tel est mon bon plaisir*, faire recevoir la véritable Loi de vôte Dieu, dans toute l'étendue de vos domaines, Jusqu'ici l'autorité & la puissance de l'Inquisition y ont mis obstacle, & l'audace de ses Ministres les auroit portés peut-être

être jusqu'à résister & à s'opposer à vos volontés. Ce n'est plus la même chose aujourd'hui. Dieu lui-même a abymé l'Inquisition & il a dispersé & confondu tous les ministres. Vous n'avez donc qu'à dire *je le veux, je l'ordonne*, que ce Tribunal ne soit plus rétabli & que personne n'ait la hardiesse de le relever de ses cendres, & soyez assuré que vous serez ponctuellement obéi. Ordonnez qu'il n'y ait plus qui que ce soit qui se revête du titre d'Inquisiteur & que tous ceux qui l'ont porté jusqu'ici y renoncent pour toujours. Une volonté si sainte & si respectable ne manquera pas d'être observée. Supposons (car il y a tout à craindre de la violence & de la mauvaise foi des Inquisiteurs (a)) qu'au milieu de leurs calamités & sortant pour ainsi dire de la fosse & de l'abyme, ils se rebellent néanmoins contre vos ordres & qu'ils s'efforcent d'en arrêter l'exécution. Le tems de ces sortes de craintes est passé & elles seroient à présent hors de saison. Lorsque vous aurez prononcé la sentence d'abolition de ce Tribunal, il n'y aura SIRE, qu'à communiquer à vos peuples les puissantes raisons qui vous y forcent. La nation consternée & en deuil des châtimens terribles que les iniquités de l'Inquisition & ses propres dérègle-
mens

[a] Pendant que leur conversion n'existera que dans mes souhaits, je continuerai à parler d'eux avec toute la véhémence nécessaire, pour les porter à se reconnoître, ou pour abolir leur tyrannie.

mens lui ont attiré de la part de Dieu , est toute disposée à vous applaudir & à vous seconder dans la suppression de cet Office infernal. Dès que vous déclarerez ouvertement vos intentions à cet égard & que vous dépouillerez les Inquisiteurs du pouvoir qu'ils exercent sur vos sujets , vous verrez tous ces hypocrites disparaître à l'instant de vos Etats. Un grand nombre de gens éclairés & semblables à ces illustres morts dont j'ai fait mention ci-dessus , se présenteront à vous tels qu'ils sont , & ne craignant plus rien de la part des Inquisiteurs , ils vous parleront en pleine liberté. Ils vous dépeindront bien plus énergiquement que je ne le puis faire , les excès inouïs de cet affreux Tribunal , & vous frémirez , SIRE , à l'ouïe de tant d'horreurs. Il arrivera même que la plupart de ces Inquisiteurs , saisis à leur tour de la même terreur qu'ils ont inspirée aux autres , se soumettront à vos ordres & se conformeront à vos volontés. Vos Peuples n'ont jamais pû souffrir un pouvoir illégitime , dès qu'ils l'ont reconnu tel , aussi sont-ils célèbres dans l'histoire à cet égard ; & vous n'ignorez pas , SIRE , que c'est à cette disposition que l'auguste maison de *Bragance* est redevable de son rétablissement sur le trône de ses ancêtres. Rassurez-vous donc sur vos sujets , & quand même il ne s'agiroit pas ici de la gloire de Dieu & de leur salut , la seule affection qu'ils vous portent les engage-
roit

roit à emploïer , comme ils l'ont toujours fait , toutes leurs forces pour vous soumettre vos ennemis , ou vos Sujets rebelles. Les Inquisiteurs condamnés ainsi à un silence & à un oubli éternel , & la Loi de Dieu rendue à vos Sujets , ils la recevront d'un consentement unanime , & se prêtant de tout leur cœur & avec la douceur qui leur est naturelle , à l'observation la plus rigide de ses Commandemens , ils banniront bien-tôt de chez eux l'idolâtrie & la superstition.

SIRE , avec ces deux monstres , il faut chasser aussi de chez vous celui de la persécution contre les *Juifs* ; car celle que l'Inquisition exerçoit envers vos sujets chrétiens tombera d'elle-même avec l'abolition de ce Tribunal. Les crimes de ces Chrétiens , ceux qui sont réellement dignes d'un châtiment exemplaire , rentreront alors sous la juridiction du magistrat ; il leur infligera les peines portées par les loix du Roïaume ; & tout le monde donnera le nom de justice à ce qui n'étoit auparavant qu'une cruelle persécution. Celle que l'on fait aux *Juifs* & à laquelle les Portugais en général , applaudissent par un zèle mal entendu , faux dans toutes ses parties & fondé uniquement sur la base ruineuse des préjugés les plus absurdes. Cette matière étant susceptible de beaucoup d'étendue , je me bornerai ici à présenter à V. M. quelques réflexions essentielles , dignes de son attention & propres à lui faire

E

re

re sentir que cette persécution doit cesser pour jamais, dans toutes les juridictions de son Roïaume. Je pense donc que conformément à la Loi de Dieu & à la douceur des préceptes de l'Évangile, de même que pour l'avantage du Portugal & par les intérêts de la plus saine politique, les Juifs doivent non-seulement y être tolérés, mais qu'il faut même leur y accorder une entière liberté de conscience & leur permettre le libre exercice de leur Religion.

L'Écriture Sainte ne donne presque jamais au peuple Juif que le nom de *peuple de Dieu*. Ce peuple naturellement revêche s'est rebellé plus d'une fois contre son Maître suprême; mais ce Maître qui l'aimoit tendrement lui a pardonné plus d'une fois (a) & ne pouvant souffrir qu'on l'opprimât, il a puni bien des Rois à cause de lui (b). Il est vrai que Dieu a châtié rigoureusement leur idolâtrie; mais il les a toujours retirés de l'esclavage & des maux auxquels il les avoit livrés à ce sujet. Ce peuple incrédule aïant refusé de reconnoître le Messie dans la personne de Jésus-Christ, trompé par les Pharisiens ses aveugles conducteurs, a eû le malheur funeste de mettre à mort celui qui venoit lui acquérir le salut & la vie. Ce Rédempteur fut cependant le prémier à intercéder auprès de Dieu en leur faveur, en disant qu'ils ne sa-
voient

(a) Pl. 106. v. 29. &c. (b) Pl. 105. v. 24.

voient ce qu'ils faisoient *. Dans la fuite , ils se sont roidis contre l'Evangile , & le plus grand nombre d'entre eux a persévéré jusqu'ici dans un attachement inébranlable à l'ancienne Alliance que Dieu avoit contractée avec leurs pères. Il est vrai que leur endurcissement est manifestement puni par leur totale dispersion & par les souffrances de tout genre qu'elle leur occasionne. Cependant Dieu les tolère encore sur la terre , il les y conserve , & de même qu'à tous les autres pécheurs , il leur accorde le tems de se reconnoître & de se repentir. En Angleterre , en Hollande , en plusieurs lieux de l'Allemagne & en beaucoup d'autres païs , ils jouissent du libre exercice de leur Religion. Dans plusieurs païs Catholiques Romains , leurs Synagogues sont tolérées & le culte qu'ils y rendent à Dieu y est permis par cela même. Le Roi de Naples , fils du Roi d'Espagne & nommé par excellence le Roi Catholique , souffre leurs Synagogues dans son Roïaume. Le chef de tous les Princes de la communion romaine , l'Empereur d'Allemagne en fait de même. Il y a des Juifs & des Synagogues dans tous ses états héréditaires , sans en excepter même Vienne en Autriche , lieu de la résidence de S. M. Impériale. Allons plus loin. Le prétendu chef de l'Eglise Catholique Romaine ne leur est pas moins favorable , témoin la

E 2

Synagogue

* Luc. XXIII. 34.

Synagogue qu'ils ont dans Rome même. SIRE, n'est-ce pas une chose étrange & d'une absurdité incompréhensible, que les Juifs bien loin d'être tolérés en Portugal y aient souffert de tout tems la persécution la plus violente & la plus constante? Les Portugais ne savent que répondre à ceux qui leur demandent d'où vient que leur Roi prétend être, ou paroître meilleur Chrétien & plus religieux à cet égard que les chefs temporels & spirituels de la Religion qu'il professe? SIRE.; n'êtes-vous pas également le père de tous vos sujets, & les Juifs nés dans vos Etats ne sont-ils pas de ce nombre? Comment V. M. pourroit-elle donc se laisser porter encore à les opprimer & à les persécuter, uniquement parce qu'ils ont le malheur de ne penser pas de même que vous & vos autres sujets? Réfléchissez ici un moment, SIRE, sur les maux qui ont résulté de tout tems, & qui résultent encore & pour vos Peuples & pour vos propres intérêts, de cette odieuse persécution.

Le plus grand ornement des Jésuites, cet homme capable d'illustrer seul la Nation portugaise (a), le Père *Antoine Vieyra* (b) en un mot, fut autrefois un véritable fléau dont
Dieu

(a) L'Illustre *Feijoo* a appliqué au Père *Vieyra* ce que *Paterculus* disoit d'*Homère*. *Neque ante illum quem imitaretur, neque post illum qui eum imitari posset, inventus est.*

(b) Voiez la *Bibliothèque Lusitane* de Mr. *Barbosa*, & tous les meilleurs écrivains Portugais, en général.

Dieu visita le Tribunal de l'Inquisition, du tems des Rois *Jean IV. Alphonse VI. & Pierre II.* Ses manuscrits qui n'ont jamais vû le jour * se trouvent actuellement dans vôtre bibliothèque roïale ; & il y en a une partie transcrite de la main de mon père & une autre de la mienne propre. Ces manuscrits sont très-rares en Portugal ; cependant il y en a quelques-uns entre les mains des plus grands Seigneurs & des plus savans du Roïaume. En sortant de Lisbonne j'y ai laissé tous les miens ; & je compte cette perte au nombre des plus grandes que j'aïe faites de ma vie. C'est dans ces monumens où règnent le bon sens & l'équité, que les Portugais les plus capables de méditation ont toujours puisé les doutes qu'ils ont eû au sujet des procédés de l'Inquisition & particulièrement sur la cruelle persécution qu'elle exerce contre les Juifs. Le Portugal ne faisoit que de sortir de sa longue oppression, lorsque le Père *Vieyra* y publia ses écrits, & ses Rois n'y firent pas toute l'attention dont ils étoient dignes. Ils ne pensèrent qu'à profiter de la conjoncture où ils se trouvoient & qui exigeoit tous leurs soins pour s'affermir sur un Trône encore tout chancelant & qu'ils venoient

* A l'exception d'un seul qu'on a imprimé & qui a été d'abord rigoureusement prohibé par l'Inquisition. Il se trouve cependant dans plusieurs bibliothèques du Roïaume ; dans celles par exemple du Duc de *Cadaval*, du Marquis d'*Abrantes*, du Comte de *Vimieyro* &c.

noient de recouvrer. Ils laissèrent donc l'Inquisition se saisir de ce respectable Jésuite , & le renfermer dans ses cachots pour être enfin livré aux flammes. Soit foiblesse, soit prudence , soit l'espérance d'exécuter un jour son dessein , il se retracta & demanda pardon. Ce fut à ce prix qu'il évita le bucher qui lui étoit préparé , & qu'il sortit de prison , condamné pourtant au banissement. Il se rendit à Rome ; il y intenta d'abord procès aux Inquisiteurs de Portugal , & il s'en tira d'une manière aussi glorieuse que singulière. Ses accusations furent admises dans le Consistoire des Cardinaux qui unanimement lui rendirent la justice qui lui étoit due. Le Pape en considération des talens qu'il fit éclater par ses sermons (a) , & par ses autres compositions , lui donna un Bref par lequel il l'exemptoit à jamais , lui & ses ouvrages de la juridiction de l'Inquisition. A l'abri de cette protection , il retourna en Portugal , où il vécut plusieurs années fort paisiblement & y fit imprimer plusieurs volumes de sermons , dans lesquels il eut soin d'insérer plusieurs de ces mêmes propositions , pour lesquelles les Inquisiteurs avoient voulu autrefois le faire brûler tout vif. Cependant il ne

(a) Il en a prononcé quelques-uns en présence de la Reine *Christine* de Suede ; & cette Princesse l'ayant choisi pour son Confesseur , il s'en excusa avec beaucoup de modestie , & refusa l'honneur que cet emploi pouvoit lui procurer.

ne publia jamais le Bref qu'il avoit obtenu du Pape , & ce n'est qu'après sa mort qu'il a été trouvé parmi ses autres papiers. L'authenticité de ce Bref se prouve, en ce que la Cour de Rome ne le désavoua point , lorsqu'il fut publié , & que les Collègues du Père *Vieyra* ne manquèrent pas de le faire confirmer à Rome. Ce monument qui est un opprobre inéfaçable pour les Inquisiteurs est aujourd'hui entre les mains de tout le monde savant ; & si le peuple de Portugal n'en a pas eu connoissance , c'est parce qu'il est conçu en latin * Si vous voulez , SIRE , jeter les yeux sur les manuscrits en question qui sont dans votre bibliothèque , vous y trouverez suffisamment de quoi justifier la protection que je cherche à vous inspirer en faveur des Juifs , indépendamment des raisons que je prens la liberté de vous en alléguer ici.

Quel contraste n'y a-t-il point dans la conduite que l'on tient en Portugal à leur égard ? Ceux qui naissent vos sujets & qui deviennent par là vos enfans , sont continuellement persécutés jusqu'à la mort par les Inquisiteurs , & ils sont regardés par tout le reste de vos sujets avec le dernier mépris , dans le tems que ceux que ces traitemens ont banni du Portugal

* Ce Bref qui lui fut donné par le Pape *Clement X.* commence ainsi : *Dilcte Fili salutem & Apostolicam benedictionem. Religionis zelus, Sacrarum litterarum Scientia, vite ac morum honesta, aliaque laudabilia probitatis, ac virtutum merita, Super que apud nos fide digno commendari testimonio, &c.*

Portugal qui se font établis dans les Pais étrangers, y jouissent de vôtre protection & de vôtre bienveillance. Les Ministres publics qui représentent vôtre personne sacrée dans ces pais-là, les fréquentent, les honorent, les considèrent; & tout cela à juste titre, car les Juifs les ont convaincus de tout tems que, sans se ressentir de l'injustice qu'on leur témoigne en Portugal, ils n'en sont ni plus ni moins tout portés pour le service de vôtre couronne; service dans lequel ils ont fait éclater en toute occasion une fidélité à toute épreuve, & une force de zèle qu'on ne sauroit jamais assez louer. Les preuves de cette vérité sont sans nombre, & je ne saurois en faire ici l'énumération, car elle me meneroit trop loin. Quelques exemples des plus récents suffiront pour en convaincre Vôtre Majesté.

Depuis plus de cent ans, c'est presque toujours un Juif qui, en qualité d'Agent du Roi de Portugal, s'emploie au service de cette Couronne, à Hambourg, à Livorne, à Ferrare & ailleurs. C'est depuis ce tems-là que la famille *Nunes da Costa* a été destinée au même service à Hambourg & à Amsterdam. *Edouard Nunes da Costa*, au commencement du règne du Roi *Jean IV.* & lorsque ce Prince avoit grand besoin de secours pour s'affermir sur le Trône, fut le premier qui lui envoya de Hambourg, où le Roi l'avoit nommé son Résident (a), deux Vaisseaux chargés de toutes

(a) L'an 1641,

tes sortes de munitions. A moins que d'avoir lû, ainsi que je l'ai fait, les lettres de remerciement que le Roi lui écrivit à ce sujet, & dans plusieurs autres occasions, & qui se trouvent entre les mains de ses héritiers, on ne sauroit croire les expressions de reconnoissance dont elles sont toutes remplies. Ce Résident continuant d'exercer sa charge avec beaucoup de fidélité & un zèle universellement reconnu, s'attira avec la considération des Portugais en général, celle de la Noblesse de Hambourg, & de plusieurs Ministres publics qui y résidoient de son tems. Leur estime éclata sur-tout après sa mort; car pour honorer sa pompe funèbre, ils la firent accompagner par leurs propres carrosses attelés de six chevaux, & au nombre de trente. *Jerôme Nunes da Costa* son fils aîné lui ayant succédé, il se rendit de Hambourg à la Haye, pour y assister de ses grands talens pour la négociation, *Dom Tristam de Mendoga*, que le Roi de Portugal avoit envoieé aux Etats Généraux. Les bons offices qu'il rendit à ce Ministre, & à *François de Sousa Coutinho* son successeur, lui méritèrent de la part de ces deux Ambassadeurs le glorieux titre, de *bras droit de la couronne de Portugal*. Et sans m'étendre davantage sur le rare mérite de ce Juif, je dirai seulement que le Roi *Jean IV.* lui envoieé en récompense de ses services un diplôme, par lequel il le créoit *Chevalier-Gentilhomme de la maison royale*, avec la demeure, les honneurs, les privilèges, les libertés & les franchises

chises accordées à tous les autres *Chevaliers-Gentils-hommes* du Roïaume, où ils composent certainement une des plus illustres parties de la Noblesse. J'ai examiné l'original de ce diplôme : il est signé par le Roi, dressé par ordre de *Melchior d'Andrade* & contresigné selon la coutume du Roïaume par le *Marquis de Gouvea*, Grand-Maître de la maison royale. Les Etats Généraux mêmes convaincus de l'intelligence & de l'habileté de ce Résident, lui marquèrent aussi leur considération, en lui faisant présent l'an 1659. d'un collier d'or. Il étoit aimé & fréquenté de toute la Noblesse de Hollande, & de tous les Ministres étrangers, sur-tout de ceux de France. Monsieur de *Thou*, qui en étoit un, n'avoit jamais connu, disoit-il, un homme comparable à ce Juif, soit par sa bonne foi, soit par le nombre des grandes qualités qu'il réunissoit dans la personne. Lorsque les Ambassadeurs de Portugal se retirèrent de la Haye, à cause des différens qui survinrent entre les deux Puissances, au sujet des progrès que les Hollandois faisoient alors dans le Brésil, au préjudice des intérêts du Portugal, ce Juif y resta seul chargé des plus grandes négociations de cette Couronne. Il s'en acquitta avec honneur, & il eut de fréquentes occasions de donner de nouvelles preuves de sa capacité. Le Portugal étant sur le point d'envoyer un nouvel Ambassadeur aux Etats Généraux, celui d'Espagne, *Don Etienne Gu-marra*, s'y opposa, prétendant que les Etats

Généraux

Généraux ne devoient point le recevoir ; comme Ambassadeur d'une Tête couronnée. Mais nôtre Résident eut le talent d'engager les Etats , à accorder à ce nouveau Ministre une entrée publique à la Haye , avec tous les mêmes honneurs qui accompagnoient celles des Ambassadeurs d'Espagne. Cet événement mortifia beaucoup Monsieur *Gamarra* , & il dit publiquement qu'il ne comprenoit point comment les Etats Généraux pouvoient se résoudre à favoriser un Juif jusqu'à ce point-là. Le Roi de Portugal aiant ensuite nommé pour cet Ambassade *Fernando Telles de Faro* , & ce perfide s'étant jetté dans le parti des Espagnols , le Résident *da Costa* continua d'être chargé seul de toute la négociation entre les deux Puissances. Après qu'il eut ménagé avec beaucoup d'art & de prudence un Traité de paix , le Roi nomma le Comte de *Miranda* pour y mettre la dernière main , en qualité de son Ambassadeur auprès des Etats. Mais ce Traité n'aïant pû avoir alors son effet, le Comte de *Miranda* retourna à Lisbonne, fort content des bons offices qu'il avoit reçus à la Haye du Résident ; & celui-ci aiant continué à travailler avec ardeur & sans relâche aux articles de la paix , il y réussit enfin heureusement , à l'entière satisfaction du Roi son Maître , & des Etats Généraux. *Dom François de Mello* étant arrivé alors à la Haye en qualité d'Ambassadeur du Roi *Jean IV.* il y signa ce Traité en son nom le 31. Juillet 1669. *M. de Mello* a toujours reconnu depuis que cette
paix

paix entre le Portugal & la Hollande n'étoit duë qu'aux soins & au zèle de *M. da Costa*. Au reste , il n'a jamais épargné ses biens mêmes , pour l'avantage de la couronne du Roi son Maître. Il a eu l'honneur de loger dans sa maison *M. Colbert*, Ambassadeur de France, de même que Madame la Duchesse de *Hanovre*. L'Empereur *Mutthias* a décoré la famille de sa femme des plus beaux titres de noblesse, & son fils *Alexandre Nunes da Costa* lui succéda dans son poste de Résident de Portugal. Ce digne fils imita son zèle pour le service de son Prince, sur-tout dans le tems de la dernière guerre qu'il eut à soutenir contre l'Espagne. Par sa mort le poste d'Agent passa à son frère *Alvaro Nunes da Costa*. Celui-ci aiant vécu long-tems sous *Pierre II.* & *Jean V.* Père de *V. M.*, il a eu bien des occasions de se signaler par ses soins & ses libéralités, dans le poste dont il étoit chargé. C'est cet Agent que j'ai connu personnellement, & pour la première fois, en arrivant de Lisbonne à Amsterdam l'an 1734. J'avouë qu'à la vûe de l'écu des armes de Portugal arboré sur le grand portail de la maison de cet Agent, j'en fus d'abord un peu déconcerté ; ignorant encore ce que je viens de rapporter, & imbu des préjugés de ma nation contre les Juifs, je ne pouvois comprendre qu'une telle distinction pût jamais être accordée à un homme de cette nation. Mais je changeai bientôt d'idées à cet égard. Dès que je me fus entretenu avec *M. da Costa*, je m'aperçus de

de son mérite, & j'après les importans services qu'il avoit rendus & qu'il continuoit de rendre à ma patrie. La Cour de Portugal venoit alors de lui rembourser de grosses sommes qu'elle lui devoit, & il avoit encore outre cela plus de cent mille florins d'arrérages à en attendre. *M. da Costa* étoit sans cesse visité de toute la noblesse du País, & de presque tous les Ministres étrangers qui passaient à Amsterdam pour se rendre à la Haye. Deux grands Ministres du Portugal, le Comte de *Tarouca*, & *Dom Louis da Cunha*, avoient pour lui la plus parfaite considération, & ils s'efforçoient en mille manières à la lui témoigner. A sa mort son petit-fils *Nathan Nunes da Costa*, & son gendre *Edouard Nunes da Costa*, ont hérité de tous ses biens; mais plus portés au repos qu'à la gloire, ils ont pris tous deux le parti de vivre paisiblement de leurs revenus, & renoncé au poste d'Agent de la Couronne de Portugal, qui étoit comme héréditaire dans leur famille depuis plus d'un siècle.

SIRE. Vos sujets Juifs que l'on détruit tous les jours en Portugal, sont susceptibles du même mérite & des mêmes talens qui ont si fort brillé dans la famille *Nunes da Costa*, & chez plusieurs autres dont on ne sauroit faire mention sans éloge. Nous savons par une expérience constante & incontestable, que nos Juifs Portugais sont aussi propres que qui que ce soit au monde

de pour les sciences. Malgré la persécution qui les désolé & qui est si propre à jeter dans le découragement, quels progrès étonnans n'ont-ils pas faits, sur-tout en *Médecine* & en *Droit*? Presque tous les Médecins fameux que j'ai connus à Lisbonne étoient Juifs. Les Avocats les plus recherchés & qui avoient entre leurs mains les procès de la Couronne, & ceux de toutes les premières familles du Roïaume, étoient presque tous de la même nation. Lorsque je quittai Lisbonne, l'Avocat ou Procureur du Saint Siège Patriarchal, c'est-à-dire de la Cathédrale, du Chapitre & de l'Archevêché de Lisbonne, non-seulement étoit Juif *, mais il avoit même passé par les mains des Inquisiteurs & évité le feu comme par miracle. Quant au négoce & au commerce, il faut l'avouer, & tous les Portugais en général le font sans détour, que de tous les hommes du monde, les Juifs sont ceux qui en possèdent le plus parfaitement l'esprit & toute l'étendue des connoissances

* Il est constant que le Dr. François Trigueyros, dont je parle ici, fut puni publiquement par l'Inquisition dans un *Auto da Fé*, & il n'est pas moins constant qu'on l'a vu quelques années après, triompher aussi publiquement dans les rues de Lisbonne. Le jour mémorable de l'entrée solennelle du premier Patriarche de cette Capitale, on vit le Dr. Trigueyros marcher devant lui chargé des enseignes de l'Eglise, dont il devoit défendre les droits, en qualité de son Procureur.

fances & des moïens les plus propres à le faire fleurir. Mais malheureusement pour eux & pour tous vos Sujets, dès qu'un Juif a acquis une assez grande expérience dans le commerce, pour être en état de le pousser à un grand degré de perfection, il est saisi à l'instant par l'Inquisition, & elle le fait étrangler. Que si d'autres parviennent à force d'études & de veilles à se faire un nom, par la guérison des maladies les plus dangereuses & les plus désespérées, l'Inquisition ne manque pas d'en faire les victimes & de les charger de fers. Et supposé même qu'ils échappent au dernier supplice, toujours sont-ils forcés de subir l'affreux tourment de la torture qui est cent fois pire que la mort. Tous ces infortunés perdent leurs biens, leurs établissemens, leur réputation & tout leur crédit par conséquent. Grand Roi ! Est-ce là le moïen de pousser le commerce en Portugal & d'y faire fleurir les Arts & les Sciences ?

Mais il est dans l'ordre que je prouve ici à V. M., l'accusation que j'intente aux Inquisiteurs de répandre le sang innocent. Je vais donc le faire, mais d'une manière simple, palpable & incontestable. Oui, SIRE, n'en doutez plus. Lisbonne vôte infortunée Capitale n'étoit pas seulement arrosée, mais même inondée du sang innocent que les Inquisiteurs y avoient fait répandre. Ce sang crioit continuellement pour ainsi dire
de

de la Terre *, à celui qui l'a faite , & contre ceux qui l'avoient versé. C'est-là probablement une des principales causes de la ruine de Lisbonne. De cent malheureux que l'on accuse de Judaïsme , & qui sont livrés aux flammes de l'Inquisition , à peine y en a-t-il deux ou trois qui y soient condamnés avec justice. Du moins est-il certain , qu'il y en a très-peu qui déclarent eux-mêmes avant que de mourir , qu'ils meurent dans la Loi de Moïse : mais tout le reste de ces infortunés , (& V. M. ne l'ignore pas non plus ,) protestent jusqu'au dernier moment qu'ils meurent dans la Loi de Jésus-Christ , qu'ils l'ont toujours observée , & même qu'ils n'en ont jamais connu d'autre. En confirmation de cet aveu solennel & public , ils se confessent eux-mêmes aux Jésuites qui les assistent , ils les prient même de dire quelques messes pour le soulagement de leurs ames , & ils meurent en récitant les prières de la liturgie portugaise , dont tous les Chrétiens du País font usage dans le tems de leur agonie. Ils invoquent aussi particulièrement Jésus-Christ , comme leur Sauveur , & en témoignage de leur innocence. Ils vont même jusqu'à adresser des prières à la Sainte Vierge , aux Saints ; preuve manifeste qu'ils ne meurent pas Juifs. Tout le monde sait que les sentences des Inquisiteurs sont irrévocables & sans rapel ,
dès

* Genes. IV. v. 10.

dès qu'une fois elles ont été prononcées. Ceux donc que l'Inquisition condamne à la mort sont convaincus, qu'il n'y a plus de grace à espérer pour eux, & que rien au monde ne peut les empêcher de périr. Ainsi la confession publique qu'ils font alors de leurs sentimens ne peut absolument point être attribuée à quelque espoir de faire encore révoquer leur sentence; mais uniquement à la force de la vérité. Il est donc manifesté que ce n'est que la terreur & leur ignorance en fait de Religion, qui les portent à s'accuser de Judaïsme (a) dans le tems même qu'ils sont réellement Chrétiens, & pour le moins aussi bons Chrétiens que le reste de leurs compatriotes. C'est ainsi que le sang innocent est répandu sans cesse, par ces barbares mortels. J'en ai d'ailleurs des preuves tirées de ma propre expérience. J'ai rencontré dans les païs étrangers plusieurs Juifs qui instruits par leurs Pères dans la connoissance de leur Loi, avoient abandonné le Portugal, parce qu'ils craignoient avec raison d'y devenir les victimes de l'Inquisition. Mais j'ai rencontré par tout quantité de Portugais, qui n'avoient quitté leur Patrie que par la crainte d'être injustement condamnés par cet odieux Tribunal. Il est certain

F

tain

(a) Voyez dans les *Écrits du Père Vieira* les preuves de la fausseté de ces accusations, & les raisons qui mettent ces pauvres gens dans la nécessité de se dénoncer les uns les autres, quoiqu'à faux.

tain que c'étoient des gens très ignorans ; mais néanmoins très innocens. Quelques uns d'entr'eux n'avoient jamais entendu nommer Moïse & ils ignoroient même qu'il y eût un Vieux Testament. Ils savoient à la vérité qu'il y avoit un Evangile , mais ils ne l'avoient jamais lû. Ils avoient toujours adoré Jésus-Christ, la Sainte Vierge & les Saints ; mais ils ne pouvoient rendre aucune raison de leur culte , & s'ils croyoient la Divinité du Rédempteur , ils ne savoient sur quel fondement leur foi étoit appuyée. En un mot ils étoient Chrétiens, tels que le sont la plupart de leurs compatriotes. Ces pauvres gens se voyant errans & vagabons sur la terre, ignorant la langue du país où ils cherchoient un azyle , manquant de toutes les commodités de la vie & même de pain , & étant pour la plupart du nombre de ceux qu'on appelle des *Chrétiens nouveaux* en Portugal ; ces malheureux fugitifs , dis-je , tomboient entre les mains des Juifs , qui les recevoient sur le pié de Profélites de la Loi de Moïse. Les uns prenoient ce parti , parce qu'ils y trouvoient leurs avantages temporels , & les autres parce qu'ils y avoient du penchant. Mais quelles peines les Maîtres des Synagogues n'étoient-ils pas obligé de se donner pour les instruire dans une Loi dont tous les commandemens & les préceptes étoient autant de choses toutes nouvelles pour eux ? J'en ai connu , qui tout Juifs qu'ils se disoient , n'ont jamais

Jamais pû se dépouïller de leur prédilection pour les principes de la Religion, dans laquelle ils avoient été élevés. Les uns gardoient & récitoient même tous les jours leurs chapelets : les autres conservoient & adoroient encore les médailles & les images de plusieurs Saints, qu'ils avoient apportées de Portugal & qu'ils gardoient soigneusement. Il y en eut un qui m'avoua que si l'on disoit la *Messe* dans la *Synagogue*, il se feroit Juif de tout son cœur; mais autrement il ne le feroit jamais qu'en apparence & afin seulement de se procurer la subsistance dont il avoit besoin. J'en ai connu un autre, qui s'étoit fait Juif dans la même vuë; mais qui avoit un mérite si réel & si éminent, qu'il lui avoit attiré autrefois toute la confiance de S. M. le Roi vôtre père. Sa femme qui s'appelloit *Anne*, & qui à l'exemple de son mari s'étoit aussi faite Juive, ne manquoit pas tous les soirs de dire son *Rosaire* * & de réciter l'*Office de Ste. Anne*, devant une image de cette Sainte posée sur une table & éclairée par deux bougies. Tous ces faits-là qui sont connus de plusieurs de mes compatriotes qui ont voyagé dans les mêmes païs que moi, sont de fortes preuves que le sang innocent n'a que trop été répandu dans la ville de Lisbonne; car si tous ces pauvres ignorans

* *Rosario*, ou *Rosaire*, est le plus long de tous les Chapelets; il y en a deux autres sortes, & beaucoup plus courts; l'une s'appelle *Terço*, & l'autre *Goroa*.

Ignorans dont je viens de parler, ne s'étoient pas retirés à tems du Portugal, ils seroient infailliblement tombés entre les mains cruelles de l'Inquisition & auroient perdu la vie sur les buchers.

SIRE. Il n'est donc guères possible de douter que le double crime d'avoir supprimé la parole de Dieu ; & d'avoir exercé une si longue & si horrible persécution contre tant d'innocens, ne soit une des principales causes des calamités qui viennent de fondre sur les coupables habitans de Lisbonne. Le mal presse, & il est à craindre que Dieu ne porte plus loin encore sa juste vengeance, si l'on n'y apporte pas un prompt remède. Il semble, SIRE, que vous soyez destiné par la Providence à opérer le grand ouvrage de la réformation de ces détestables abus qui se sont glissés dans votre Roïaume. Vous êtes le premier Roi de Portugal qui porte le nom de J O S E P H ; Vous êtes le premier qui ait mis en usage le sublime titre de *Très-Fidèle* ; & malheureusement, ou heureusement, car on ne prévoit point encore quelles en seront les suites, vous êtes le premier de nos Rois qui soit le témoin oculaire du bouleversement total de la Capitale de son Roïaume. Toujours êtes-vous le premier Roi de Portugal, auquel un Chrétien Réformé & votre sujet, a la fermeté & le courage de mettre sous vos yeux dans un écrit public, les égaremens & les iniquités de votre peuple, & de vous conjurer par les

compassions

compassions de Dieu d'y remédier incessamment. Pourquoi, SIRE, ne seriez-vous pas aussi le premier Souverain du Portugal, qui prenant à cœur l'abolition de tant de funestes abus, s'y appliqueroit de tout son pouvoir? N'en doutez point; V. M. est visiblement appelée à cette glorieuse & importante réformation. La gloire de Dieu, la vôtre & celle de tous vos sujets y sont intéressées; votre propre salut & votre tranquillité en dépendent & il n'y a point d'autre moyen de fléchir la colère de Dieu & de vous le rendre propice & favorable. Ce n'est que par-là que V. M. peut se flater de préserver le reste de ses Etats d'une ruine totale; ruine que la justice Divine ne semble différer encore que par un effet de sa condescendance & de sa miséricorde. Tous ceux qui liront ce Discours se formeront ici les plus flatteuses espérances, sur la haute idée que chacun a conçue de la piété & des lumières de V. M. Toute l'Europe applaudiroit à cette noble entreprise, & vos propres Sujets vous combleroient de bénédictions! Soiez bien persuadé, SIRE, que si vous prenez cette louable résolution, Dieu vous illuminera, qu'il vous soutiendra d'une manière éclatante & qu'il couronnera vos efforts des plus glorieux succès. Les obstacles que vous aures à surmonter ne sont pas aussi considérables qu'ils le paroissent du premier coup d'oeil. Je n'en connois que deux principaux. Les voici. S'il

reste

reste encore dans votre Roïaume des hommes téméraires & endurcis, ils vous diront que la Religion telle qu'elle est établie en Portugal est l'ouvrage de l'Eglise Universelle qui l'a dictée & approuvée par ses décisions & par ses décrets, & que tous ces décrets & ces décisions aiant été confirmés par les Papes, il n'y a rien à y changer, & que la seule pensée d'y tenter quelque réformation est digne de censure. On vous dira aussi à peu-près la même chose à l'égard de l'établissement de l'Inquisition, en vous faisant entendre que l'Eglise catholique & plusieurs Papes l'aïant fondée, il ne vous est point permis d'entreprendre d'en corriger les prétendus abus. Mais sans entrer ici dans une controverse qui n'est pas de mon ressort, je me bornerai à un petit nombre de réflexions sur ce sujet. Ceux qui vous diront, SIRE, que la Religion reçue en Portugal a été établie ou approuvée par l'Eglise Universelle, sont manifestement ou des ignorans, ou de méchans hommes. Quand aux Papes, il est vrai qu'ils ont été les inventeurs & les protecteurs des erreurs & de tous les abus qui règnent en Portugal ; mais qu'est-ce que cela prouve ? Qu'ils étoient des hommes, & même des hommes très vicieux & très corrompus. Quelques uns de ces Papes ont été des meurtriers & des empoisonneurs ; d'autres des adultères & des incestueux au premier degré ; d'autres des symoniaques jusqu'au point

point de vendre les clefs qu'ils appellent de l'Eglise, & du Roïaume des Cieux ; & d'autres enfin des sacrilèges, des impies, & mêmes des Athées. Tous ces faits se prouvent par l'histoire même des Papes, composée par des Auteurs Catholiques Romains. De quelle autorité sont donc les décisions de pareils Pontifes & méritent-elles la moindre confiance ? Mais indépendamment de cela, SIRE, qu'elle juridiction les Papes ont-ils à prétendre dans vôtre Roïaume ? Peuvent-ils y en exercer aucune, sans une usurpation manifeste : puisque vous êtes seuls le Souverain absolu de vos sujets. Le Pape n'est le Seigneur temporel que d'une petite partie de l'Italie, & que l'Evêque de la Ville de Rome ; & en cette double qualité, il mérite les égards & les honneurs qui sont accordés à la dignité d'Evêque & à celle de Prince Souverain. Si un Pape se distingue par sa modération & par ses lumières, tel que le Pape régnant par exemple (a), il est digne de l'estime & des respects de tout le monde : mais quelque illustre qu'il soit par ses qualités personnelles, & par sa prétendue triple couronne, il ne peut exercer aucun empire que sur son domaine partitulier ; & s'il ose s'en arroger sur celui des autres Souverains, c'est assurément un attentat (b) digne d'être réprimé

(a) Benedict XIV. *Prosper Lambertini.*

(b) Le Roi *Alphonse I.* Foudateur de la Monarchie de Portugal & vrai Défenseur de la Foi, connoissoit mieux

primé. SIRE, vous êtes le Roi de Portugal, & par cela même le chef unique de l'Église Lusitane, & celui de tous les Prélats & de tous les Magistrats de vôtre Roïaume. Dieu vous a revêtu du pouvoir de commander en maître à vos sujets & de les gouverner selon les loix de la sagesse & de l'équité. Vôtre autorité souveraine est illimitée & incompatible avec toute autre dépendance ; & ceux qui vous diront le contraire sont vos ennemis les plus dangereux. Je ne doute pas que les faux Docteurs & les mauvais Ecclésiastiques qui pourront se trouver encore dans vos Etats, déterminés à défendre leurs erreurs à quel-

que mieux que personne toute la force de cette vérité, Comme il s'éleva un grand différend entre lui & le Pape, ce dernier pour le forcer à lui déférer, ordonna à son Nonce qui résidoit alors à Lisbonne d'y jeter un interdit. Le Nonce obéit ; mais le Roi informé de cet attentat s'approcha brusquement du Nonce, & lui saisissant d'une main la gorge, & levant de l'autre son cimenterre, il lui commanda de lever sur le champ l'interdit, l'assurant qu'il alloit lui emporter la tête à l'instant en cas de refus. Le Nonce prit le sage parti d'obéir promptement au Roi ; & ce Prince le renvoïant aussi-tôt hors du Roïaume, retint pour otage un neveu du Nonce & quelques autres personnes de sa famille, & protesta qu'il les feroit tous décapiter sans miséricorde, si le Pape refusoit d'approuver & de confirmer ce qu'il avoit exigé de son Nonce. Malgré lui, le Pape ratifia tout ce qui avoit été fait. Ce morceau d'histoire n'est presque pas connu des Portugais mêmes. Il est cependant des plus authentiques & il se trouve dans

que prix que ce soit, ne cherchent à en imposer à V. M. par les sophismes & les artifices d'une controverse scientifique. En ce cas-là, SIRE, voici, si je ne me trompe, comment il faudroit s'y prendre pour les confondre & pour les réduire au silence.

Après avoir lié les mains aux Inquisiteurs, par une défense expresse de ne plus tenir de séances, & de ne faire plus aucun acte ni direct ni indirect de juridiction, jusqu'à nouvel ordre; il plaira à V. M. d'inviter les Docteurs des autres nations, sur-tout d'Allemagne & de France, de se rendre dans vos
Etats.

dans la Chronique de ce Prince, c'est-à-dire, dans l'original, écrit de la propre main de l'illustre Historiographe royal, M. de Pina. Ce manuscrit qui est singulier, fait le plus grand ornement de la bibliothèque de M. le Comte de Vimieyro. Il y a environ 30 ans que ce Seigneur permit qu'on l'imprimât pour le bien public, dans l'Imprimerie *Terteyrana*; mais qu'arriva-t-il? Les Inquisiteurs en supprimèrent trois chapitres qui contiennent dans un grand détail ce beau morceau d'histoire. La Chronique imprimée donne assez à entendre ce fait; car l'imprimeur, selon le conseil que je lui en donnai, a numéroté par exemple après le Chapitre X, tout de suite le Chap. XIV, sans faire mention des chap. XI. XII. & XIII. ce qui indique clairement leur omission. Que mes compatriotes me sachent gré de cette anecdote, eux qui sont presque tous dans la fautive idée que ces trois chapitres ne manquent dans cet endroit que par une inadvertance de l'imprimeur, quoiqu'il soit certain que c'est un tour de supercherie de l'Inquisition.

Etats. Il faudra leur promettre deux choses sur votre parole roïale. L'une que s'ils trouvent bon eux-mêmes & sans y être contraints, de demeurer en Portugal, qu'ils n'y seront jamais exposés à la moindre insulte; l'autre, qu'ils auront la liberté de se retirer dès qu'ils le jugeront convenable. Ensuite, V. M. indiquera des conférences publiques, ou particulières, entre ces différens Docteurs, auxquelles Elle ne dédaignera pas de présider elle même, la Bible en main, traduite fidèlement en langue vulgaire. Toute animosité & toute injure doit être absolument interdite à tous les disputans; & il leur sera expressément ordonné de se contenir dans les bornes de la modération chrétienne. Ceux qui enfreindront cette Loi seront chassés sur le champ de l'assemblée, où la vérité puisée dans la seule parole de Dieu, ne doit être prouvée que par des argumens solides, & non par des injures. Alors, SIRE, bien instruit par vous même du *pour* & du *contre* de cette importante controverse, vous pourrez facilement faire panacher la balance du côté de la raison & de la vérité. Loin de vous porter à vous livrer d'abord à vos premières impressions, je supplie V. M. de suspendre son jugement, de ne rien décider & de ne rien innover, ou établir, qu'après une mûre délibération & avec une entière connoissance de cause.

SIRE, voilà le plan qu'il me semble que
vous

vous devez suivre pour obéir à la voix de Dieu qui vous appelle. C'est ainsi que vous vous mettrez en état d'obtenir le salut qu'il promet à ceux qui marchent dans ses voies, & que vous vous procurerez une gloire immortelle, en donnant au monde entier un des plus beaux spectacles, en comblant vos sujets des biens les plus précieux, & en vous attirant de leur part & de celle de tous les gens de bien, les bénédictions & les louanges les plus flatteuses & les plus douces.

Eternel ! que les paroles de ma bouche (a), & que la méditation de mon cœur te soient agréables ! Retourne, ô Seigneur, & fais luire de nouveau la clarté de ta face sur ces peuples & les rachette de toutes leurs détresses (b) ! Reçois nos actions de grâces de ce que tu as épargné celui qui les gouverne, en lui sauvant la vie jusques dans les bras de la mort (c), & dans la gueule du sépulchre ! Que ce Monarque docile enfin à ta voix & à ta parole, se repente de toutes ses transgressions, commises moins par malice que par séduction & par surprise ! Il reconnoit déjà que ses Directeurs n'étoient que des imposteurs remplis de violence & de cruauté (d). Convaincu que les méchans (e) périront tous devant toi, il se propose de les écarter tous de sa personne (f), afin de se donner librement à l'observation de
tes

(a) Ps. 19. v. 14. (b) Ps. 25. v. 21. (c) Ps. 118. v. 18.

(d) Ps. 57. v. 5. (e) Ps. 68. v. 2. (f) Ps. 119. v. 115.

tes commandemens. Dans les calamités dont tu l'as visité, il a entendu clairement ta voix, & bien persuadé de ta miséricorde, il se flatte que ce n'est qu'une voix de paix (a) que tu lui adresses à lui & à son peuple, afin de les conduire tous au salut. La délivrance, as tu dit (b), est proche de ceux qui me craignent & qui la désirent. Accorde-la donc par ta gratuité à ce Roi pénitent, & qui prosterné devant toi te dit avec zèle !

„O Eternel ! tu es grand, tu es Dieu toi
 „seul (c) : tu m'as fait voir des choses ter-
 „ribles & merveilleuses ; mais par un effet de
 „ta seule bonté tu m'as préservé de l'horreur
 „& de la profondeur du sépulcre ! Réjouis-
 „moi, Seigneur, au prix des jours que tu
 „m'as affligé (d) & au prix du tems dans le-
 „quel j'ai essuïé de si grands maux : que ton
 „œuvre paroisse sur ton serviteur : que ta
 „gloire s'étende sur mes sujets & que ta gra-
 „ce se répande sur nous tous ! Mon Dieu,
 „mon Créateur, & mon Rédempteur, je
 „veux te louer de tout mon cœur (e) &
 „je me propose de ne glorifier désormais que
 „ton nom seul ! Pardonne-moi mes iniquités (f)
 „& ne te souviens plus ni de mes transgressions
 „ni de celles de mon Peuple ! Je le fais, que
 „tu n'as donné tes ordonnances qu'afin
 „qu'on les garde soigneusement (g) : qu'il

(a) Ps. 85. v. 8. (b) Ib. v. 9. (c) Ib. v. 10, &c.
 (d) Ps. 90. v. 15, &c. (e) Ps. 86. v. 12. (f) Ps. 85. v. 2.
 P. 119. v. 34. &c.

„te plaife donc , o Dieu , de m'enseigner toi-
 „même à les bien mettre en pratique. Ac-
 „corde moi de l'intelligence & je garderai ta
 „sainte Loi , j'observerai tes commandemens
 „de tout mon cœur , & j'y prendrai tout
 „mon plaisir !“

Dieu immortel & Tout-puissant ! Exau-
 ce les vœux de ce Prince & les prières que
 tous les fidèles t'adressent en sa faveur ! In-
 spire lui un ardent désir de te plaire & de
 travailler à l'avancement de ta gloire. Alors
 il fera droit aux affligés & aux misérables
 qui sont accablés par l'oppression des méchans
 (a) : il exaucera les cris qu'ils lui adressent
 & il protégera tous ceux qui n'avoient au-
 paravant personne au monde pour les aider
 (b) : il aura compassion du chétif & le ga-
 rantira de la fraude & de la violence , &
 le sang innocent de ses sujets sera enfin pré-
 cieux devant ses yeux ! Que la renommée
 de ses actions dure à toujours (c) , & que sa
 gloire se perpétue de père en fils & sans in-
 terruption , tant que le soleil durera ! Que
 ses sujets fleurissent par les villes , comme
 l'herbe de la Terre : Qu'on fasse des prières
 pour lui , qu'on le bénisse continuellement
 & que toutes les nations de la Terre le cé-
 lébrent comme le Roi le plus sage , le plus
 débonnaire , le plus juste , le plus magnani-
 me , & *Très-Fidèle* ! Amen.

LETTRE

(a) Pl. 72. v. 4. (b) Ib. v. 12, &c. (c) Pl. 72. v. 4.
 & 17.

LETTRES DE L'AUTEUR,

écrites au sujet de ce Discours.

LETTRE I.

A Sa Majesté Catholique la Reine, *Dont*
Maria Barbara de Portugal.

MADAME,

VOTRE MAJESTE' aiant toujours fait par ses grandes qualitez les délices du Portugal, Elle fait aussi celles de l'Espagne par l'éclat de ses vertus ; & comme le discours que je viens de composer pourroit leur fournir une nouvelle occasion de s'exercer, je prens la hardiesse d'en présenter un exemplaire à V. M. Quand Lisbonne n'auroit d'autre mérite que celui d'avoir donné le jour à une Princesse telle que V. M. il n'en faudroit pas davantage pour déplorer le sinistre sort que cette Ville vient d'éprouver. J'y participe aussi, & je m'efforce en bon compatriote de soulager les Portugais, en leur indiquant le seul remède auquel ils doivent avoir recours pour appaiser la colère de Dieu & pour le fléchir. V. M. ne doutera point que cet ouvrage ne soit dû à une plume chrétienne, lorsqu'Elle saura que je suis le neveu du Père *Manuel Ribeyro*, que V. M. de même que le feu Roi son Père de glorieuse mémoire, a toujours honoré de sa confiance, soit à Lis-
bonne

Bonne, soit à Madrid. Si cet écrit s'attire l'attention de V. M. je m'estimerai l'homme du monde le plus heureux ; car il ne pourra que produire un très-bon effet sur un esprit aussi éclairé & aussi orné de vertus éminentes que l'est celui de V. M. Je suis avec la plus haute vénération & le respect le plus profond,

MADAME,

D. V. M. C.

Le très-humble & très-obéissant
Serviteur

Londres ce 20.

F. X. D'OLIVEYRA.

de Janvier 1756.

L E T T R E II.

A Son Altesse Royale, le Prince
Dom Emmanuel de Portugal.

M O N S E I G N E U R ,

A P R E S avoir adressé à Sa Majesté Très-Fidèle le discours ci-joint, rien n'est plus naturel, ni plus juste que de le recommander à un Prince aussi distingué que l'est V. A. R. dans toute l'Europe, par sa piété & par ses lumières. On n'y oubliera jamais les vertus éminentes qu'Elle y a fait éclater dans ses différents voïages ; & c'est sur cette haute opinion

nion que l'on fonde la ferme espérance que vous voudrez bien, MONSIEUR, appuier & favoriser l'entreprise qui fait l'objet de ce discours. Il mérite au moins d'être examiné & pesé mûrement dans toutes les parties, & il ne peut résulter de cet examen que l'une ou l'autre de ces deux choses ; l'une qu'on le réfute solidement & publiquement, l'autre que convaincus par la force des raisons que j'allègue, on y souscrive sincèrement, & qu'en conséquence on s'empresse de corriger les abus dont il s'agit, conformément au plan que j'ai pris la liberté de proposer.

Que le Dieu Tout-puissant veuille répandre sa bénédiction sur ce pieux dessein, & accomplir les vœux de ceux qui brûlent de zèle pour sa gloire & pour le véritable bonheur du Roi & de son Peuple ! Qu'il lui plaise aussi, Prince Magnanime, de conserver vos jours & de vous inspirer cette noble & sainte ardeur pour l'avancement de sa gloire ! Ce sont les vœux particulier de celui qui est par tant de raisons & avec le plus profond respect,

MONSIEUR,

De V. A. R.

*Le très-humble & très-obéissant
Serviteur,*

F. X. D'OLIVEYRA

*Londres ce 20.
de Janvier 1756.*

L E T T R E I I I.

A Monsieur Sebastian Joseph de Carvalho ;
 Secrétaire d'Etat de Portugal.

M O N S I E U R ,

CE n'est pas que j'aie totalement oublié ma langue maternelle , que je prens la liberté de vous écrire en françois. Dans le dessein de rendre public ce discours que j'adresse ici à Sa Majesté nôtre Souverain , je n'ai pû m'y servir que d'une langue universellement connue ; la nôtre n'ayant pas cet avantage, & la françoise étant à certains égards plus répandue que la latine même. D'ailleurs il me sera toujours aisé de mettre en portugais ce que j'écris ici en françois, si le besoin l'exige. Mon discours ne faisant que de sortir de la presse , je n'ai pas eû le tems de faire relier les exemplaires que j'envoie à V. E., outre que cette formalité n'est point nécessaire dans le cas présent , mon désir étant que cet ouvrage paroisse plutôt bon que beau , & la simple relieure qui en constituë la beauté , ne contribuant en rien à sa bonté intrinsèque.

C'est avec le plus profond respect & la plus haute vénération pour nôtre auguste Maître , que je lui offre ce discours , dont je supplie V. E. de vouloir bien lui présenter un exemplaire. L'approbation , l'examen & l'exécution du plan que je propose à S. M. pour l'abolition

G

bolition

bolition des erreurs & des abus de son Roiaume , ne pouvant lui être mises au cœur que par l'inspiration de Dieu , il faut le supplier d'illuminer l'entendement de ce grand Prince & de lui toucher le cœur pour le bien de ses sujets.

Il vous a confié , Monsieur , le principal timon du gouvernement , & l'on est très persuadé non seulement en Portugal , mais aussi en Angleterre , qu'il n'a fait en cela que rendre justice aux talens & aux belles qualités que vous avez fait éclater partout où vous avez exercé votre ministère. Dans quelle obligation V. E. n'est-elle donc pas maintenant de répondre à l'attente du Public , en protégeant ouvertement l'entreprise délicate & importante qui est recommandée dans ce discours ? Je n'insisterai pas ici sur le devoir de V. E. Dieu , le Roi & la Patrie exigent que V. E. mette la main à l'œuvre , & rien ne doit l'empêcher d'obéir à la volonté de Dieu , d'aider le Roi de ses conseils & de soulager la Patrie dans ses malheurs.

Si mes raisons sont bien fondées , il est d'une nécessité absoluë de suivre le plan que je propose , pour la réformation des abus en question. Je prévois bien que l'on dira en Portugal que ces raisons ne sont nullement solides ; mais en ce cas , il n'est pas moins absolument nécessaire d'en convaincre le Public d'une manière incontestable ; car autrement ce seroit se charger de l'indignation de

de tous les gens de bien. S'il y a quelque chose à opposer à la solidité de mes raisonnemens, qu'on le fasse ; & si l'on est hors d'état de les réfuter, que l'on cesse de fermer les yeux à la lumière, ou bien que l'on avouë, à la face de toute la Terre, que l'on ne veut point sortir de l'aveuglement honteux & funeste où l'on est en Portugal. Dieu veuille encore jeter un regard favorable sur ce Roïaume, éclairer l'esprit du Roi & de ses Ministres, & les porter tous à rentrer dans le chemin du salut, afin qu'ils puissent y ramener aussi ce Peuple infortuné, opprimé, égaré, & si sévèrement puni par la faute de ses conducteurs ; car *Principum delicta Plebs luit.*

Comme je m'en rapporte entièrement à mon discours imprimé, je n'allongerai pas davantage cette lettre. Je me féliciterai toute ma vie des bontés dont V. E. m'a ci-devant comblé, ici à Londres ; mais elles me sont plus précieuses que jamais dans la circonstance présente, puisqu'elle me sont de sûrs garants que V. E. est convaincuë que je suis véritablement un fidèle sujet de Sa Majesté, un Chevalier de son Ordre, un Gentil-homme de sa Maison roïale, un zélé Portugais, & autorisé par cela même à me dire, avec respect,

MONSIEUR,

De Vôtre Excellence,

Le très-humble & très-obéissant

Serviteur,

F. X. D'OLIVEIRA.

Londres ce 20.
de Janv. 1756.

L E T T R E I V.

A Messieurs & Messieurs les *Directeurs*,
Censeurs & *Accadémiciens* de l'Accadémie
 Roïale de l'Histoire Portugaise.

Messeigneurs & *Messieurs*,

IL y a vingt ans que vous m'honoriez tous de vôtre amitié & même d'une amitié très-intime ; & vous vous souvenez tous encore des utiles ressources que vous avez trouvées pour l'avancement de vos études, dans ma nombreuse & fameuse bibliothèque, dans le tems que le feu Roi établit l'Accadémie roïale de l'Histoire. Il n'y a que le service de ce Monarque qui, en m'éloignant de Lisbonne, m'ait empêché de devenir un de vos collègues. Mrs. les deux Marquis d'*Allegrete*, le Marquis de *Fronteyra*, *Joseph da Cunha Brochado*, & particulièrement le Comte d'*Ericeyra*, *Dom François Xavier de Menezes* & quelques autres, étoient tous portés à me conférer cet honneur ; & j'avois d'avance celui de recevoir un exemplaire de toutes les productions de l'Accadémie ; présent qu'elle ne faisoit qu'à un très-petit nombre de Savans qui étoient regardés comme des Accadémiciens surnuméraires. Quoique je ne puisse pas me dire vôtre collègue, en effet, & que la production que j'ai l'honneur de vous présenter ne soit pas celle d'un Accadémicien, elle ne laisse pas de mériter quelque attention
 de

de votre part, sortant de la plume d'un compatriote Chrétien & d'un citoïen fidèle, & que vous avez toujours regardé comme un homme d'honneur. Ce que je prends la liberté de dire à S. M. Très-Fidèle, au Prince *Dom Emmanuel*, & au Secrétaire d'Etat, je vous le répète ici; car c'est à vous que je dois le dire très particulièrement.

Mon discours imprimé est ou vrai, ou faux. S'il est faux, vos illustres & savans Académiciens sont dans l'obligation de le réfuter & de me convaincre de mon tort, par une réponse publique & dans une langue telle que la françoise qui est connue dans la République des Lettres & à la portée d'une infinité de particuliers: car vous n'ignorez pas que n'y aiant que le seul Public qui soit le juge compétent de ces sortes de faits, il faut nécessairement les lui présenter de la manière la plus intelligible. Supposé, comme je le crois fermement, que mon discours soit vrai dans toutes ses parties, & que vous n'avez rien à y opposer, n'est-il pas en ce cas-là de votre devoir de le protéger? La gloire de Dieu, celle du Prince, celle de la Patrie & la vôtre même le demandent. Je ne puis donc me persuader que l'honneur, la probité & l'équité qui sont ordinairement le partage des personnes aussi illustres par leur naissance que par leurs lumières, ne vous fassent tous agir en faveur de la vérité, de la vérité, dis-je, la plus importante & la seule qui puisse vous conduire

conduire au salut. D'ailleurs la devise, *Restituet omnia*, que vôtre souverain Instituteur a donnée à l'Académie roïale, lorsqu'il lui plut de la fonder, vous y oblige d'une manière très-particulière. Le feu Roi vous a ordonné par cette devise, de supprimer de l'histoire du Roïaume toutes les fausses circonstances, d'y bien examiner les points douteux, ou contelté, & de n'y faire entrer que les faits véritables ; en un mot, il vous a obligés par-là, à rétablir tous les événemens dans toute leur vérité. La plus grande de toutes & laquelle manque certainement en Portugal, c'est celle que j'entreprends d'y restituer, & en faveur de laquelle je vous demande vos suffrages. Pourriez-vous me les refuser ?

Agréez, je vous en supplie, Mrs, les vœux que je fais très-sincèrement pour la prospérité de vos personnes & pour le succès de vos études. Dieu veuille augmenter de plus en plus vos grandes connoissances ! Qu'elles ne tendent désormais qu'à sa gloire, & que par cela même elles vous rendent éternellement heureux ! J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, & beaucoup de respect,

Messeigneurs & Messieurs,

*Vôtre très-humbles & très-obéissant
Serviteur,*

F. X. D'OLIVEYRA.

*Londres ce 20.
Janvier 1756.*